

# Volet 2. Agenda 21 microrégional

## Balagne & Bonifacio



**pages 03 - 07**

## **1. Méthode Agenda 21**

**pages 08 - 11**

## **2. Détails du déroulement**

**pages 12 - 161**

## **3. Diagnostics des territoires**

**- Balagne : 13-77**

**- Bonifacio : 78-161**

**pages 162 - 221**

## **4. Projet global et programmes d'actions**

**- Balagne : 163-191**

**- Bonifacio : 192-221**

**pages 222 - 225**

## **5. Dossiers de reconnaissance Agenda 21**

# Méthode Agenda 21

1

# NOTRE MISSION



- **Finalité :**  
sur la base de l'expérimentation des 2 Agendas 21 et de la définition en fin de mission d'un cahier des charges à l'usage des territoires, contribuer à la construction progressive d'un Agenda 21 Régional.
- **Objectif :**  
L'objectif est d'accompagner deux collectivités territoriales dans une démarche d'agenda 21 qui doit se traduire dans une démarche concrète et aboutie, structurée autour d'un plan d'action intégrant notamment la problématique de la croissance verte.
- **Moyens :**  
**l'accompagnement** des territoires,  
**l'animation** et la mise en place des **outils** méthodologiques adaptés à une commune et à une intercommunalité.  
- Lancer deux démarches et aboutir en 6 mois à des **actions de préfiguration** concrètes et financées, sur 6 axes choisis. Les 2 démarches se poursuivront ensuite vers un Agenda 21 complet et labellisé.

- Les premiers agendas 21 de Corse :
- Bonifacio
  - Balagne

## 3 phases :

- **Diagnostic territoire**
- **Orientations stratégiques**
- **Programme d'actions**

**ACCOMPAGNEMENT** : ingénierie sur 6 mois pour définir un **PLAN D' ACTIONS**

- à valeur démonstrative et reproductible
- finançable et réalisable sur 2/3 ans, autour de 6 THÈMES :

**biodiversité**

**déchets**

**énergie**

**+ Balagne : culture & Balagne : patrimoine**

**déplacement**

**habitat durable**

# 3 TYPES DE RÉUNIONS

- **Le comité technique**

Moins de 10 personnes :

C'est la cellule opérationnelle du projet. Il forme un groupe de travail restreint, composé du référent technique et de l'élu porteur de la collectivité (le maire ou un élu qu'il a désigné pour le représenter), les représentants de l'OEC et l'équipe BAT.

Il est l'interlocuteur direct du bureau d'études dont il valide l'ensemble des initiatives : pré-validation des propositions avant la présentation au comité de pilotage, etc. Il apporte les informations nécessaires au BAT pour mener à bien la démarche (mise à disposition des documents et données), il se charge de faire le lien avec les services municipaux de la collectivité.

Il se réunit au moins une fois par phase.

*Besoins : une salle, un vidéoprojecteur, un écran*

- **Le comité de pilotage**

Présidé par le maire ou le président de la collectivité, c'est l'instance de validation du projet. Il se réunit à la fin de chaque phase afin de débattre et de valider le résultat.

Le comité de pilotage, par la diversité de ses acteurs qui le composent, constitue un garant de la prise en compte des préoccupations transversales. Sa composition est donc ouverte : élus et techniciens, représentants de l'État et de la CTC (OEC, DREAL...), le Conseil général, les chambres consulaires, des socio-professionnels, les associations représentatives et autres partenaires de la collectivité : délégués de services publics, OTSI, CAUE, etc.

*Besoins : une salle pouvant accueillir 40-60 personnes (une sonorisation est souhaitable), un vidéoprojecteur, un écran*

- **Les ateliers**

Ce sont des groupes de travail thématiques, réunis en phase 1 «Diagnostic» sur la base thématique des 6 axes, et en phase 3 «Programme d'actions» selon les pistes d'actions retenues. Leur composition (les partenaires institutionnels, techniques, associatifs, économiques ou professionnels, etc. impliqués dans le thème concerné) peut être issue du comité de pilotage et complétée au besoin.

*Besoins : une salle pour accueillir 20-25 personnes, un paperboard, un vidéoprojecteur, un écran*

# LES ÉTAPES

- Expérimentation de cet accompagnement sur 2 collectivités, commune et pays (intercommunalité) et établissement d'éléments de méthode.

- Préparation et animation des comités de pilotage et ateliers, sachant que les invitations et l'organisation matérielle sont assurées par la collectivité.

1.1. Lancement (préparation)	1 réunion avec l'OEC, 2 avec les 2 coll. à Corte
1.2. Comité de pilotage 1 (yc préparation et animation ; invitation par la collectivité)	2 réunions
1.2. Diagnostic (recueil et analyse des données sur les 6 axes prioritaires)	2 visites de terrain et de recueil d'info
1.3. Ateliers (diagnostic partagé)	2 séries d'ateliers / 4 jours
1.4. Synthèse (sur les 6 axes)	-
1.5. Comité de pilotage 2	2 réunions
1.6. Méthode (trame de travail sur le reste)	-
2.1. Stratégie (hiérarchie, choix des actions)	-
2.2. Comité de pilotage 3 de validation	2 réunions
2.3. Éléments pour une stratégie d'ensemble sur les 2 sites	-
3.1. Montage d'actions (sur la base de 10 actions par site, ateliers avec partenaires)	2 séries d'ateliers sur 2 jours, réunion avec l'OEC
3.2. Synthèse et proposition pour un cadre futur d'action pour les 2 sites	-
3.3 Proposition d'indicateurs de suivi et d'évaluation des actions et du programme	2 réunions
2.2. Comité de pilotage 4 final	2 réunions
3.5. Guide pour établir un dossier de labellisation	1 réunion avec l'OEC

# Détails du déroulement

2

# RESTITUTION



réunion technique  
avec l'OEC ou les référents Agenda 21

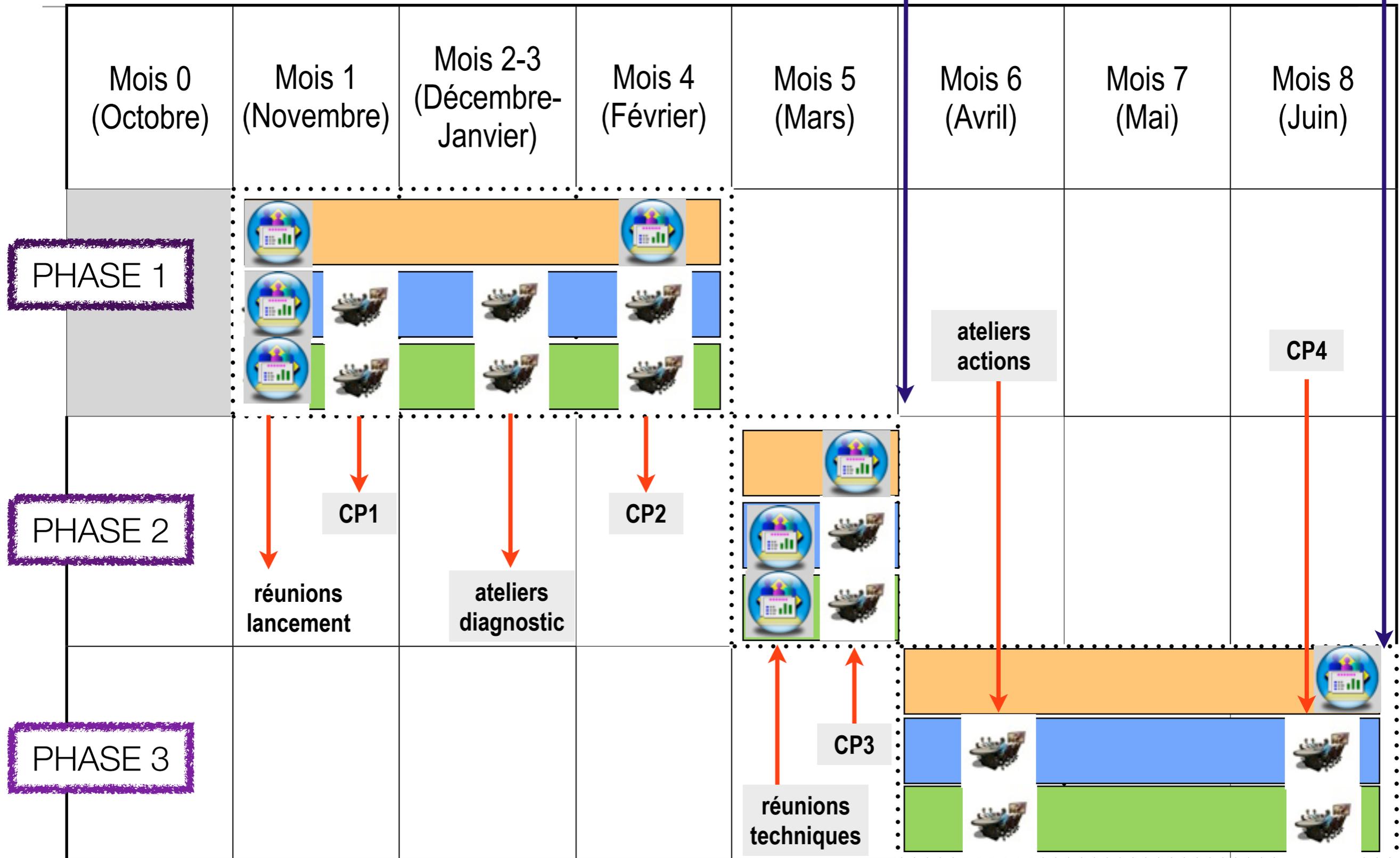


réunion ouverte aux partenaires,  
comité de pilotage ou atelier de travail

Diagnostic et enjeux par site sur les 6 thèmes

Stratégie et liste d'action par site sur leurs 6 thèmes

Fiches actions  
montées par site



- Comité technique : jeudi 18 novembre 2011
- Comité de pilotage 1 : lundi 28 novembre 2011
- **> PHASE 1 = décembre 2011 - février 2012**
- Ateliers diagnostic : les 12 & 13 janvier 2012
- Comité de pilotage 2 : le 21 février 2012
- **> PHASE 2 = mars 2012**
- Comité de pilotage 3 : jeudi 29 mars 2012
- **> PHASE 3 = avril-mai 2012**
- Ateliers actions : 3 & 4 mai 2012
- Comité de pilotage 4 : mardi 19 juin 2012

- Comité technique : jeudi 18 novembre 2011
- Comité de pilotage 1 : mardi 29 novembre 2011
- > **PHASE 1 = décembre 2011 - février 2012**
- Ateliers diagnostic : les 9 & 10 janvier 2012
- Comité de pilotage 2 : le mercredi 22 février
- > **PHASE 2 = mars 2012**
- Comité de pilotage : mardi 27 mars 2012
- > **PHASE 3 = avril-mai 2012**
- Ateliers actions : mai 2012
- Comité de pilotage 4 : jeudi 21 juin 2012

# Diagnostic des territoires

3

# Diagnostic

## Balagne



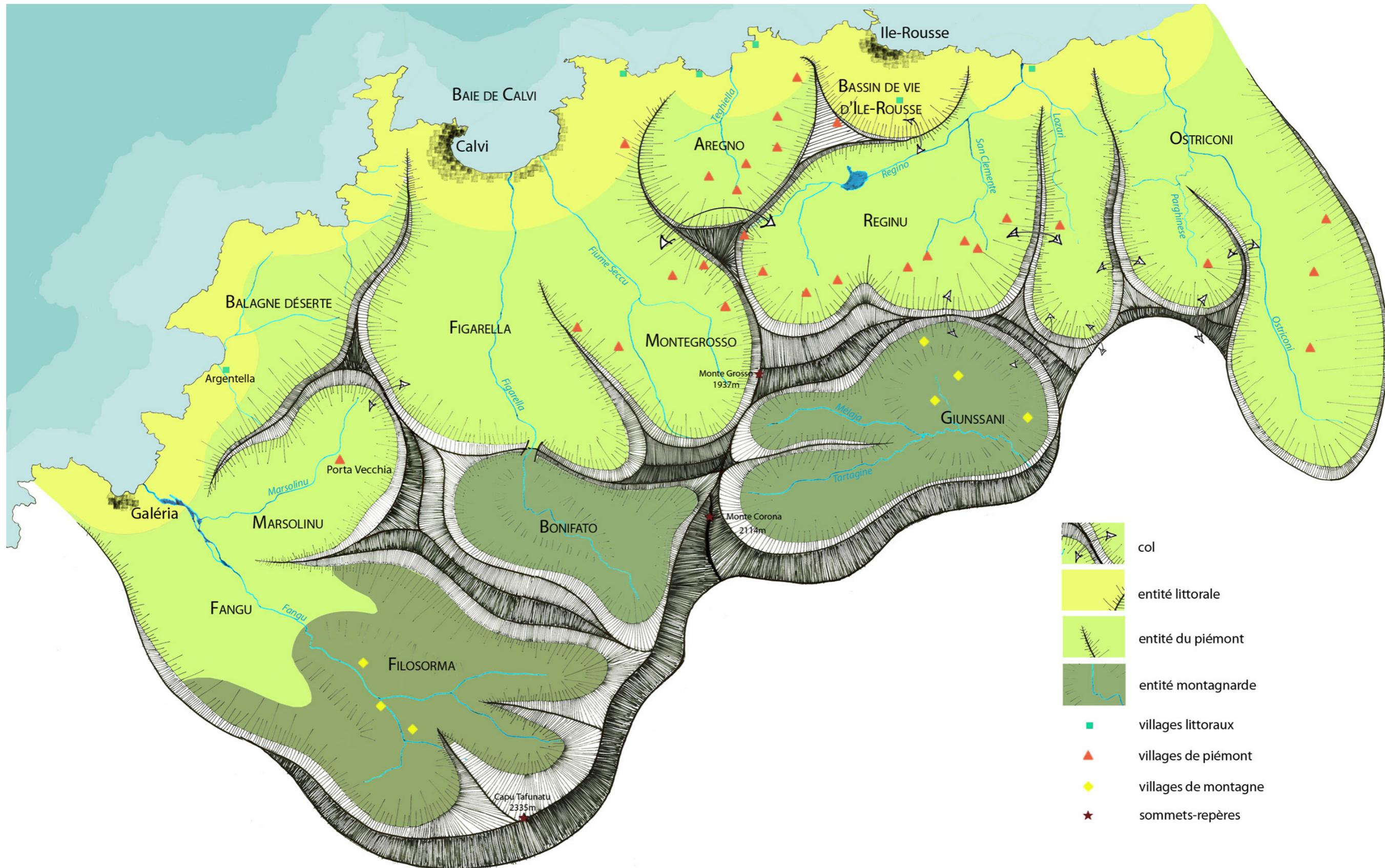
## 6 THÈMES

1. Biodiversité
2. Déchets
3. Déplacements
4. Énergie
5. Habitat durable
6. Culture

# Biodiversité

1

# Le pays de Balagne et ses unités de paysage



# Le littoral



# Les milieux humides littoraux



# La forêt gestion - protection contre l'incendie



# La rivière



# La châtaigneraie



# L'oliveraie



# L'arbre



# Les vergers - La trame bocagère



→ *Richesses du territoire :*

- ☀ 3 reliefs différents, aux enjeux différents : mer, piémont et montagne & 5 communes dans le PNRC
- ☀ Biodiversité exceptionnelle, richesse de la faune et flore
- ☀ Nombreuses zones protégées et reconnues (MAB, Natura 2000, contrat rivière...)

## → Richesses du territoire :

<b>Forêts territoriales</b>	<b>14 611 ha</b>
<b>Forêts communales</b>	<b>8 573 ha + 16 610 ha</b>
<b>Conservatoire du littoral</b>	<b>6 sites 345 ha</b>
<b>ZNIEFF I en unité</b>	<b>21</b>
<b>ZNIEFF II en unité</b>	<b>13</b>
<b>Arrêtés de biotope</b>	<b>4</b>
<b>Zone MAB</b>	<b>Fangu</b>

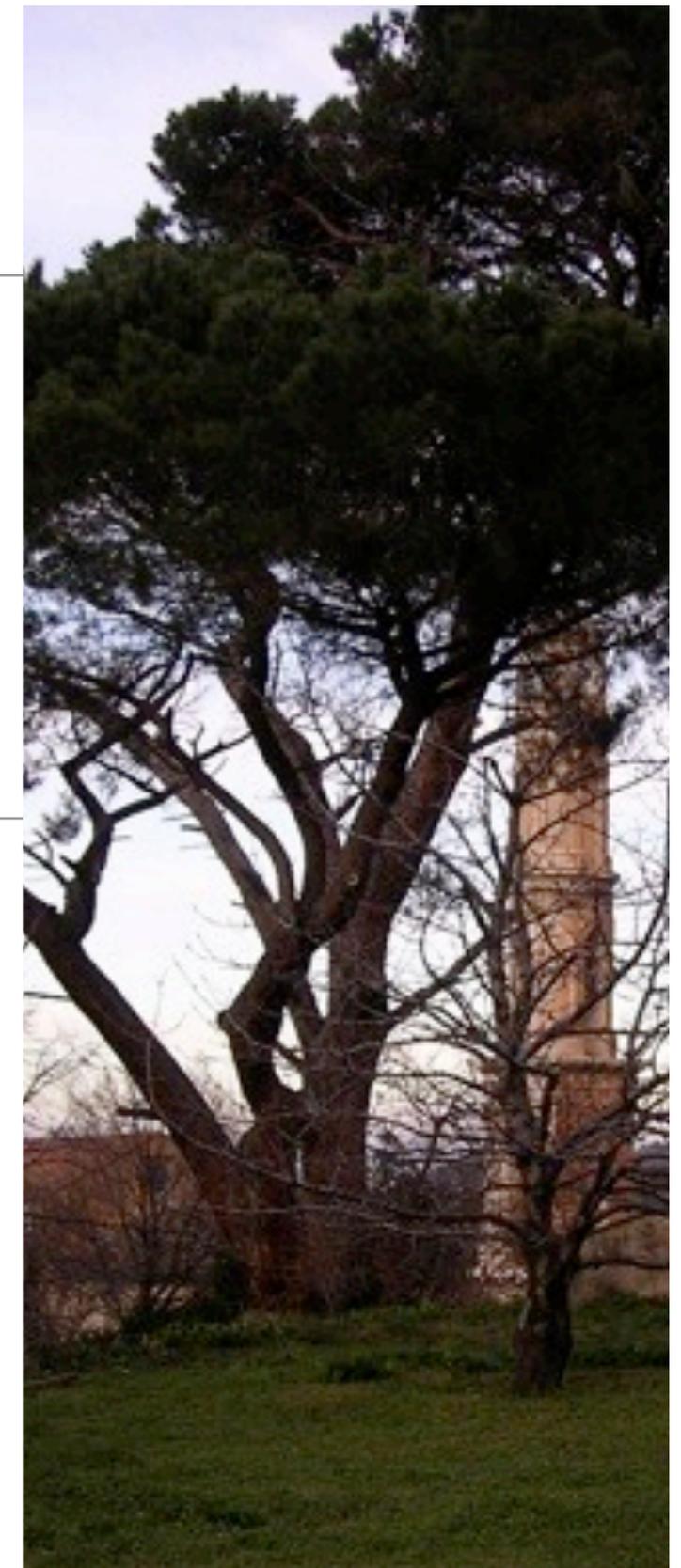
- ☀ **Espaces fortement soumis à la pression urbanistique, foncière et touristique**
- ☀ **Poids du tourisme accroît les risques de dégradation de la biodiversité**
- ☀ **Plantes invasives**



# Gestion et protection des zones humides et littorales



# Arbres remarquables, identité de la Balagne



# ☀️ Plantes invasives



# ☀️ Sensibilisation aux endémiques

- ☼ **Gestion et protection des zones humides et littorales**
- ☼ **3/4 des forêts sont privées : problème de leur entretien et valorisation, risque d'incendie**

- ☀ **Arbre identité de la Balagne (arbres remarquables)**
- ☀ **La sensibilisation à la gamme végétale et valorisation de production**
- ☀ **Plantes invasives (lutte et prévention)**

## Compléments de l'état des lieux (1)

- La première cause de **perte de biodiversité** (terre et mer) est l'homme et ses activités. La pression touristique, la surfréquentation et ses conséquences, ont des effets néfastes sur l'équilibre des biocénoses.
- Les **connaissances** précises manquent sur l'impact de l'homme sur les milieux fragiles et leur tolérance à ces atteintes. Par exemple, le territoire du Fangu n'a pas réalisé d'études scientifiques sur la capacité de charge des milieux vis-à-vis de la fréquentation touristique et de la pression humaine, au risque de la dégradation des écosystèmes sur les trois semaines de pic de fréquentation ; il n'existe pas d'études d'impact des activités sur le Fango. Le thème de la fréquentation a été en revanche abordée dans le Contrat rivière du Fango : la décision a été de la limiter, en la répartissant vers Galeria.  
NB : Il est noté une pollution de l'eau à Galeria.

Les effets ravageurs d'une surfréquentation touristique sont depuis longtemps dénoncés par le Comité scientifique du programme MAB du Fangu.

Elle pourrait remettre en cause le maintien de la labellisation MAB et du diplôme européen de catégorie A qui sont re-examinés tous les 5 ans lors d'une visite de contrôle. Des moyens financiers supplémentaires, nationaux et européens, devraient permettre d'appuyer une nouvelle politique de protection et de gestion des espaces littoraux.

Les moyens de surveillance et de gestion manquent. Un budget de gestion comme pour le Parc marin serait à préconiser sur d'autres espaces.

Le tourisme pourrait aussi constituer une ressource : la réserve naturelle de Scandola dont les frais de fonctionnement dépassent 255 millions d'euros par an, reçoit plus de 500 000 visiteurs chaque année.

- Le Conservatoire botanique a réalisé une **cartographie** complète des espèces végétales (protégées, patrimoniales, invasives...) sur la commune de Lumio, avec l'association I sbuleca mare .

## RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

### Compléments de l'état des lieux (2)

• Sur la partie terrestre, il est mis en exergue la **perte de sols** (perte de matière organique, érosion des fines et de l'humus). Les incendies et la pression touristique, tout comme des murs de soutènement fortement dégradés ou disparus, sont cités parmi les causes.

Ce constat dénote aussi la **perte d'un savoir faire agro-pastoral** dû à des changements dans les productions et les pratiques. Un des dangers observés pour la défense de la biodiversité réside en effet dans les modes actuels de production agricole (démaquisage excessif induit par des aides européennes par exemple).

Il peut y avoir en élevage du surpâturage et une destruction des sols par des écobuages mal ou non maîtrisés, qui se transforment des incendies qui portent atteinte au patrimoine sol. L'élevage bovin reste une activité récente, soutenue par des aides, consommatrice d'espace (0,2 bovin/ha) dont les effets peuvent être négatifs : piétinement ou prélèvement excessifs ponctuels, pacage libre incontrôlé... Il s'agit de refuser cette uniformisation pour retrouver des spécificités balanines, «jardin de la Corse».

Des expériences de restauration de terrains agricoles ont été à l'étude à Pigna, mises en œuvre à Lama. Cette approche reste (trop) ponctuelle.

NB : Le programme de développement rural de Corse (PDRC) 2007-2013 prévoit la restauration de terrasses de cultures.

• La **question foncière** est cruciale face à la complexité de la propriété des terres, de l'indivision et à la pression urbaine. Les documents d'urbanisme (PLU) doivent permettre d'équilibrer la pression urbaine en protégeant les terres agricoles et en confortant la vocation face à la spéculation. Les opérations de remembrement-aménagement sont difficiles à concrétiser mais constituent de bons outils de justice foncière. Une expérience intéressante a été menée sur 5 communes du Montegrosso.

• Dans le cadre de Natura 2000, un comité de pilotage « grand site des forêts de Corse » se tiendra en février.

• Le problème des dépôts sauvages dans les milieux naturels sont notés.

• À Feliceto, est recensé un projet porté par une association, de sentier botanique dessiné sur un terrain de 9 ha qui a souffert des incendies avec une information sur les noms corses et sur les différents usages des plantes.

• Le sentier sous-marin de Galeria accueille dans le cadre de la Réserve des enfants, les élèves de l'école de Galéria et du collège Calvi.

## RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

### Enjeux

Une grande diversité de milieux, une grande richesse naturelle : vulnérable aux risques naturels (inondations, sécheresse...) et à la pression humaine et touristique.

Les enjeux ont trait à :

- ✓ le maintien de l'équilibre des biocénoses (qui comprend bien sûr l'homme et ses activités),
- ✓ la préservation des zones humides et littorales,
- ✓ l'entretien et la valorisation des forêts, et aux risques d'incendies,
- ✓ l'arbre (identité de la Balagne/ arbres remarquables),
- ✓ la valorisation de la production végétale,
- ✓ la lutte et la présentation des plantes invasives.

*3 approches à combiner...*

- agir sur les valeurs, l'éducation, le changement de mentalité
- agir sur les règlements et leur application, l'interdiction et l'obligation
- agir sur les incidences financières (bonus/malus), selon une fiscalité différente

➔ NB : tous les porteurs de projets n'étaient pas présents le jour de l'atelier.  
Il est à noter la mobilisation d'associations balanines (cf. publications plateforme) en termes de sensibilisation et d'animation sur ces thématiques.

## Pistes d'actions (1)

### Connaissances

- > Compléter le **diagnostic** existant sur la **partie marine** afin de tenter de conforter la préservation des espèces.
- > Sur les espaces sensibles (par exemple, Fangu, Ghjunsani, Ostriconi...), mettre en œuvre des **indicateurs** de **tolérance** de l'écosystème (à la surfréquentation et autres activités néfastes sur l'environnement), réaliser des études d'impact de **l'incidence** des activités existantes ou définir des **capacités de charge** de ces espaces, voire élargir les zones protégées (réflexion menée avec l'OEC, le PNR, le Conservatoire du littoral, les Conseils scientifiques et les associations locales).
- > Il peut être envisagé de faire payer les atteintes à l'environnement pour mieux protéger les milieux fragiles (contrôle de la fréquentation/fiscalité propre, taxes directes ou indirectes).

### Agriculture, foncier et biodiversité :

*2 axes d'action : des aides liées à la mise à disposition et à la mise en valeur du foncier et promotion de bonnes pratiques*

- > Sur la **perte des sols**, il est proposé de mener un travail d'observation sur ces éléments, mais aussi de sensibilisation et d'information – et éventuellement une réorientation guidée de la production agricole bananère.
- > Avec le relais de l'OMT, de la Chambre d'agriculture et de l'ODARC, il est préconisé de sensibiliser les filières afin de tenter de réorienter les activités prédatrices et les rendre plus durables.
- Il convient de sensibiliser davantage le monde agricole à la préservation de la biodiversité, à la préservation de l'environnement.
- > Les **Ateliers de lecture de paysage** à l'initiative de l'association bananère d'agroécologie à l'intention de décideurs et de professionnels constitueraient un outil intéressant pour partager des perceptions, des interprétations, des connaissances, des pratiques, autour du déchiffrement d'un même espace.
- > Concernant le problème du **foncier**, des expérimentations sont en cours par des associations foncières pastorales (AFP) : exemple de Lama pour regrouper et de mettre des terres à disposition de l'élevage, remettre en état des vergers et des terrasses de culture, dont l'action est à soutenir et reproduire.
- > Mettre en avant les projets innovants et exemplaires du territoire, et de les utiliser comme **zones pilotes** : base de connaissance et d'échanges (Lama, Lumio, etc.), de bonnes pratiques à partager pour une éducation par l'exemple.

### Préservation et aménagement

- > Aménagement de la plage et des milieux humides de Lozari

## Pistes d'actions (2)

### Le végétal culture et patrimoine vivant

> Mettre en œuvre l'**inventaire des arbres remarquables** de Balagne.

Des vergers, des alignements peuvent être «labellisés». Cette action peut aussi prendre en compte les variétés locales balanines cultivées en vergers (oliviers, autres fruitiers...) et les espèces végétales dont la mémoire d'usage est préservée par l'ethnobotanique, comme le bois dur des sorbiers pour les engrenages des roues de moulin ou les récipients façonnés dans le bois des grands genévriers.

Dans le Ghjunsani, le Pin laricio (dont les plus grands semenciers français sont dans la Forêt de Tartagine) peut être à l'origine d'un renouveau de la filière bois, favorisant la mise en valeur de la forêt : action à initier par l'OEC, le Conservatoire botanique et le Parc, avec l'ONF. Les effets seront aussi positifs sur le tourisme et l'environnement.

### Sensibilisation

> Mettre **en réseau** les **sentiers** de découverte existants ou en projet, aux approches complémentaires de la nature balanine (par exemple, sentier botanique de Feliceto, sentier du patrimoine de Lama, sentier sous-marin de Galeri...) : partage de connaissances, d'expériences et d'expertise.

> Relancer le projet sur le **lac de Codole**, mené par le Pays en lien avec la Communauté de communes de Cinque Pieve, l'Office d'équipement hydraulique de Corse, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse, l'ONEMA et l'Agence de l'eau : le travail préparatoire a été réalisé et intègre notamment dans son programme initial, un sentier de découverte près du lac, un site ouvert au 4x4 et aux quads après réhabilitation de site, l'élimination de dépôts sauvages et une Maison de l'eau. Sur ce dernier équipement, qui devrait accueillir un public jeune, la question des eaux usées doit être préalablement réglée (par des toilettes sèches par exemple...).

### Les invasives

> Travail à mener sur **les plantes invasives** de Balagne en lien avec le Conservatoire botanique :

- information–communication sur les plantes invasives,
  - progressivement les éradiquer (action coup-de-poing et de fond),
  - promouvoir les plantes endémiques de Corse,
  - proposer à la commercialisation de plantes de substitution aux invasives vendues et sensibiliser à leur usage,
- Il s'agit de réglementer, mais aussi de travailler avec les filières de production, les prescripteurs et les pépiniéristes.  
NB : Les espèces invasives sont aussi marines (algues, poissons...).

# Déchets

2



→ *Au niveau de la Corse :*

- ☀ Plan Etat/Région 2007/2013
- ☀ PIEDMA + PRDEDIS > plans déchets ménagers et déchets industriels spéciaux en révision
- ☀ Filières en construction
- ☀ Observatoire régional des déchets (en cours)



→ *Au niveau du territoire :*

- ☀ Syvadec : traitement et valorisation des déchets
- ☀ Points d'apport volontaire dans les 3 CC
- ☀ Une recyclerie pour chaque CC, celle de Lama est en cours de réalisation.

➔ *Au niveau du territoire :*

- ☀ Service de récupération à domicile pour les personnes à mobilité réduite
- ☀ Périodicité du ramassage des ordures adaptée à la saison
- ☀ Nettoyage estival des plages :  
3 fois/ semaine  
(Calvi 5 fois/semaine)

- *Au niveau du territoire :*
- ☼ Moyenne de déchets produits par personne supérieure à la moyenne nationale. Poids du tourisme dans les quantités produites
  - ☼ La valorisation des déchets n'est pas encore une habitude
  - ☼ Incivisme : dépôts sauvages

➔ *Au niveau du territoire :*

- ☀ Sensibiliser au tri
- ☀ Réduire la production de déchets
- ☀ Déchets d'activités ludiques / en mer...
- ☀ Impliquer les professionnels
- ☀ Chartes avec événementiel

## Compléments de l'état des lieux (1)

- Au niveau régional, il existe des documents de planification de gestion des déchets : un PIEDMA (Plan interdépartemental des déchets ménagers et assimilés) et un PREDIS (Plan régional d'élimination des déchets industriels et spéciaux). Leurs objectifs sont de limiter le transports des déchets et valoriser mieux et au plus près (Corse, France ou Sardaigne).

Ces plans sont actuellement en révision et conformément à la nouvelle réglementation, les prochains plans vont se décliner en un Plan de prévention et gestion des déchets non dangereux (**PGDND**), un Plan de prévention et gestion des déchets dangereux (**PGDD**) et un Plan de prévention et gestion des déchets du **BTP**.

- Les aides aux financements des futurs investissements nécessaires à la mise en œuvre des plans se font dans le cadre du Contrat de Projet 2007 2013. Il existe une convention tripartite entre l'ADEME et l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), pour la gestion des fonds du ProCEDD (Programme Corse pour l'Environnement et le Développement Durable, de 27 M€), et la DREAL pour la gestion des fonds FEDER (13 M€) plus orientés sur les surcoûts liés au tourisme.
- Le département PGIA de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) instruit les dossiers au titre du PEI (Programme exceptionnel d'investissements) pour le compte de la Collectivité territoriale de Corse, et émet un avis pour les dossiers de financement au titre du FEDER.
- L'Office de l'Environnement de la Corse finance également d'autres opérations auprès des collectivités qui ne sont pas prises en compte par le système d'aide prévus au Contrat de Projet, sur des actions comme : la gestion des activités polluantes, les sites remarquables, les véhicules de collecte d'ordures ménagères, etc.
- Un observatoire des déchets est en ligne sur le site de l'OEC et doit se développer . L'objectif est de permettre, d'orienter et de coordonner l'ensemble des actions à engager à 5 et 10 ans par les collectivités locales et les acteurs économiques, pour assurer la gestion des déchets définie par les Plans de Prévention et Gestion des Déchets Non dangereux, Dangereux et du BTP.

## Compléments de l'état des lieux (2)

À l'échelle de la Balagne, le Syvadec a en charge le traitement et la valorisation des déchets. Il existe dans les trois communautés de communes (qui ont la compétence déchets) des points d'apports volontaires et une recyclerie (en cours de réalisation à Lama). Les résultats du tri sont considérés comme bons.

Sur la CCBVIR, la collecte et le tri des déchets ménagers sont en régie, puis ceux-ci sont transférés à Tallone. Les encombrants sont retirés à la demande tous les jours, à domicile en porte à porte. La déchetterie est ouverte 6 jours sur 7 et récupère aussi les déchets verts, huiles, batteries, métaux, cartons et papier, verre, textiles, encombrants... Les quantités d'OM collectées ont baissé avec la mise en place du tri sélectif du verre, du papier et des emballages en 2008 (5 000 tonnes par an environ à 4 200 tonnes par an, cinq ans plus tard), alors que la population a augmenté. Elles varient de 4 tonnes par jour en moyenne en hiver à près de 30 tonnes par jour en été.

La CdC a acheté un broyeur pour la benne à végétal, pour diminuer le volume des végétaux qui constituent une part importante des déchets de poubelles et des dépôts sauvages.

L'élimination des boues de station d'épuration coûte également assez cher (200 000 euros par an à l'Île-Rousse).

Sur la CCCP, la mise en place de la recyclerie de Lama régularisera une situation provisoire. Le tri sélectif est en cours de mise en œuvre. Le quai de transfert est prévu à Belgodère.

Le territoire souffre de l'incivisme (dépôts sauvages à côté des points d'apport volontaire).

Le site situé à Calvi dédié aux gravats (déchets des particuliers et aux artisans, comme celui de Corte) est payant et donc malheureusement sous-utilisé. Il est interdit de brûler des déchets sur le site d'un chantier.

**> Deux types de déchets posent problème : les gravats et les déchets verts.**

Parmi les enjeux du territoire, il est important de sensibiliser au tri en amont, de réduire la production de déchets, d'impliquer et de sensibiliser les professionnels, et de prendre en compte la pollution des plages et des fonds marins (mouillages, etc.).

## Pistes d'actions (1)

### Projets d'équipements : compléter et régulariser

- Aménagement des quais de transfert, et d'une recyclerie, espace fermé et surveillé, par CdC (celle de Lama, jusqu'à présent temporaire, est à pérenniser).
- Installation d'un quai de transfert à Monticello, sur la CdC de l'Île-Rousse.

### Sensibiliser-Informer-Communiquer

- Un travail d'informations et de communication sur l'intérêt et les modalités du tri serait à renouveler, en lien avec la campagne régionale de l'Office.
- Des actions particulières de sensibilisation au tri sélectif des entreprises balanines seraient à renouveler.

### Réduction des déchets

- Le traitement des boues est à étudier (terreau et compost), par une plateforme de compostage combinée à un plan de récupération de déchets verts à l'échelle du Pays (financement DREAL et OEC).
- L'acquisition de composteurs pour une mise à disposition des administrés dans les quartiers est à envisager (cf. exemple de la côte orientale/Opération pilote pour réduire les volumes). Cette démarche est plus porteuse en espace rural. Le compostage peut être envisagé à l'échelle d'un hameau ou d'un quartier.
- Par ailleurs, il est utile de travailler dans la perspective des « chantiers propres » : travail sur les produits utilisés et l'élimination de leurs déchets, ce qui réduit le coût de leur élimination.
  - > Demander des plans de gestion non seulement pour les entreprises maîtres d'œuvre mais aussi pour leurs sous-traitants intervenant sur les chantiers.
  - > Des actions dissuasives vis-à-vis des entreprises « polluantes » via l'instauration d'une taxe ou d'un forfait peuvent être développées.
- Il serait opportun d'effectuer pour toutes opérations liées à la gestion et au traitement des déchets un **bilan carbone** (prenant en compte l'impact réciproque de leur traitement et de leur transport) dans le cadre d'une approche globale.

# Déplacements



3

→ *Au niveau de la Corse :*

- ☀ Schéma départemental des transports
- ☀ Schéma directeur d'accessibilité des transports départementaux

- *Au niveau de la Balagne :*
- ☀ Un aéroport avec des liaisons vers la France et l'international
  - ☀ 2 ports : Ile-Rousse plus orienté plaisance, Calvi plus orienté fret.
  - ☀ Lignes de ferry vers la France



Desserte ferroviaire

→ *Au niveau de la Balagne :*

- ☀ Desserte ferroviaire
- ☀ Liaison car et transport scolaire

# Faiblesses structurelles

→ *dues à la géographie :*

- ☀ Relief escarpé, problématique pour la performance des transports : temps long en rapport aux distances parcourues
- ☀ Poids du tourisme : engorgement estival

- *Au niveau de la Balagne :*
- ✻ État du réseau routier  
(aménagement en cours afin d'améliorer la sécurité et le confort)
  - ✻ Isolement des personnages âgées
  - ✻ Quelle place pour les déplacements piétons vélos ?
  - ✻ Quelle extension/amélioration de l'offre ferroviaire (tram/train) ?

## Compléments de l'état des lieux

- La demande en moyens de transport est forte.
- Vu la géographie du territoire, la démographie et l'âge croissant de la population, les besoins de lutte contre l'isolement des personnes sans moyens de transports existent et vont se développer.  
Quelles répartition des services et quel type de desserte (rappel : 21 «services publics» officiels), comme par exemple vers la Maison de Santé de Calenzana qui regroupe des professionnels de ce domaine ?  
Les CCAS et l'ADMR assurent cette lutte contre l'isolement, mais manquent de personnel pour assurer ces missions, alors que les moyens techniques et financiers existent.  
Un autre exemple est le manque de crèches : l'ADMR répond au besoin de garde d'enfants, par des gardes à domicile (mais manque de même de personnel pour cela).
- L'offre ferroviaire a diminué : deux allers-retours par jour à des horaires peu adaptés, pour Bastia et Corte, et suppression du fret, auparavant utilisé notamment pour les déchets (à présent fret à la demande).
- Les nouvelles rames, plus modernes, sont en revanche plus coûteuses en maintenance et consommation.
- La SNCF va transférer à une SEM la gestion des liaisons ferroviaires (phase actuelle de transition).  
Dans le cadre de ce transfert, les communautés urbaines d'Ajaccio et de Bastia vont entrer au capital de cette SEM : le syndicat mixte du Pays de Balagne qui n'a pas la compétence d'AOT, ne peut pas faire directement de même.
- Le Forum des citoyens actifs de Balagne consacrer sa prochaine réunion d'une journée à la question des déplacements, le 3 février 2012 à Muro.

## Pistes d'actions (1)

- Les flux de déplacements doivent être connus quantitativement et qualitativement (modes, motivations) de façon plus précise, à l'échelle des CdC, par une **étude** spécifique.
- Profiter du projet de création de la SEM pour affirmer la **volonté** de l'ensemble de la Balagne de bénéficier d'une meilleure desserte ferroviaire.
- Projet d'amélioration de la desserte ferroviaire de la Balagne, combinant l'attractivité touristique du petit train de la plage en saison et d'un train-tram à vocation préurbaine,
  - grâce à un autorail spécifique dévolu au trafic local, et l'investissement prévu dans la gestion informatique de la voie unique (CCVU) :
    - > une liaison toutes les demi-heures entre Calvi et l'Île-Rousse et 3 liaisons par jour avec Corte et avec Bastia,
    - > l'étude de l'intermodalité à partir de parking-relais en raccordement des liaisons routières et des ports,
    - > l'étude de l'extension de la liaison-navette vers les plages de l'Île Rousse, et même Belgodère,
    - > la connexion en intermodalité avec le lycée et le complexe sportif de Calenzana,
    - > le rétablissement de l'offre de fret,
    - > l'extension éventuelle de la ligne vers l'aéroport de Calenzana.
- Parallèlement à ces propositions, sur le territoire de la Balagne, demeurent 20 communes enclavées...
  - > Affichage fort de la volonté de maintien des services au plus près des populations.
  - > Renforcer l'offre aux personnes isolées en accessibilité des services et des activités culturelles, sportives et de loisir (cf. Atelier 4) : navette électrique intercommunale, etc.

## Pistes d'actions (2)

- Le blocage estival de l'Île-Rousse (quelques semaines de l'année, y passent jusqu'à 800 véhicules/heure) peut faire l'objet d'un **plan de circulation**, qui répartisse les flux, et un réaménagement de voies, solution alternative au contournement déjà envisagé.
- Le Conseil général a aussi un projet de déviation d'une partie des flux entre Calvi et l'Île-Rousse par Avapessa, en adaptant le profil des routes.
  
- Projet d'une offre touristique de **liaison maritime** estivale en catamaran entre l'Île-Rousse et Morsiglia, qui reprendrait cette connexion historique et culturelle entre Balagne et Cap Corse qui existait par voilier depuis 1215.

# Énergie



4

→ *Au niveau de la Corse :*

- ☀ Plan énergétique 2005/2015
- ☀ Plan de développement des EnR et de la maîtrise de l'énergie de 2007
- ☀ Schéma régional éolien
- ☀ Charte de développement photovoltaïque

# Faiblesses structurelles

→ *Au niveau de la Corse :*

- ☀ La Corse n'est pas autonome en énergie, consomme beaucoup plus qu'elle ne produit
- ☀ ENR= 25% de sa consommation
- ☀ Croissance en besoin énergétique notamment celle des services publics
- ☀ Précarité énergétique
- ☀ Plan Climat régional en cours d'élaboration

## → *Au niveau du territoire :*

- ✿ **Constructions BBC et formation des professionnels - diagnostic / thermographie**
- ✿ **Précarité énergétique (inventaire du parc à faire / ALPACT et DISS)**
- ✿ **Architecture, urbanisme et EnR (Calenzana, Monticello, Belgodère...)**
- ✿ **Offre des professionnels du tourisme en EnR (campings, hôtellerie...)**

## Compléments de l'état des lieux (1)

- La Balagne a une consommation énergétique très supérieure à la moyenne régionale, malgré la douceur de son climat. Le pic de consommation se situe l'hiver.
- La précarité énergétique et la mauvaise isolation thermique des constructions sont largement décriées dans l'atelier.
- La plupart des DPE réalisés indiquent des logements de niveau C (ou plutôt D), qui ont un taux moyen de consommation d'énergie primaire (chauffage, eau chaude, éclairage, climatisation, ventilation...) de 180-200 kWh/m<sup>2</sup>/an. Or, la réglementation thermique RT 2012 (qui remplace la RT 2005, dont l'objectif était 150) doit s'appliquer, à partir du 28 octobre 2011, aux bâtiments neufs publics et du tertiaire (l'obligation pour les logements neufs s'appliquera seulement à partir du 1er janvier 2013) : la consommation annuelle doit être inférieure à 50 kWhEP/m<sup>2</sup>/an. Les performances de la construction seront contrôlées a posteriori.

À l'échelle de la Balagne, de nombreuses actions sont déjà menées :

- présence d'un EIE,
- constructions BBC,
- formations et sensibilisation,
- diagnostic sur l'éclairage public (Feliceto...),
- réalisations et projets de nouvelles constructions performantes à Calenzana, Belgodere, Monticello (école HQE, villa respectant la RT 2020...), etc.

La demande est très forte sur l'ancien.

La formation des artisans est en revanche jugée insuffisante : si des labels existent (Qualisol, etc.), ces formations ne sont pas obligatoires.

## Pistes d'actions

### Un plan d'action complet : former - informer - conseiller - aider

L'association Aghjasole, Espace Info Énergie de Balagne, propose un programme d'actions ciblant les entreprises du bâtiment et les commerçants, mais aussi les particuliers, les scolaires, et les pouvoirs publics. Sur chacune de ces cibles, il est prévu une mobilisation, une sensibilisation, des réunions d'information, de la formation adaptée, une assistance dans le choix des équipements, le choix des matériaux (entreprises)...

- Le plan d'action doit ainsi concerner :

- l'habitat ancien, où les économies à réaliser sont les plus sensibles (en lien avec les OPAH du territoire),
- les constructions nouvelles : se préparer à l'application de la RT 2012,

et cela concerne :

- les établissements et équipements publics : des diagnostics ou pré-diagnostics sont à susciter pour les bâtiments et l'éclairage publics.
- le résidentiel (individuel et collectif) : une information dans les dossiers de demande de permis de construire permettrait de sensibiliser en amont du projet.

Un travail particulier peut concerner les sites isolés.

- Il est préconisé, sur la base des observations précédentes et des disparités constatées, d'engager une action pilote.

> Concernant la lutte contre la **précarité énergétique**, outre l'information-assistance dans les mairies, l'association Aghjasole propose de s'appuyer sur le tissu social associatif et administratif existant dans le pays de Balagne (CCAS, ADMR, CORSSAD, infirmiers libéraux...) pour initier localement le programme régional porté par l'OEC avec EDF et l'ADEME.

# Habitat durable

# 5

## → *Partenaires*

☀ ADEME

☀ CAUE

☀ DREAL

☀ ANAH

☀ OEC

☀ Ch. Métiers

☀ EIE...

→ Appui possible de la direction  
Énergie de l'OEC pour une aide  
à la mise en place des  
diagnostics énergie

→ *Au niveau du territoire :*

- ✪ Une forte croissance du nombre de logements (+ 24 % entre 1999 et 2008 vs. + 17,6 % en Corse), tirée par l'évolution des résidences secondaires et logements occasionnels (+ 27 %) qui représentent plus de 52% des logements en 2008
- ✪ Un taux de vacance stable à 3,3 %

- ☀ Un grand nombre de logements anciens mal isolés et manquant de confort • sur-représentation du recours à l'électrique
- ☀ Des populations isolées et précarisées

- ☀ "Pression" liée au tourisme qui concurrence le résidentiel et génère des conflits d'intérêt
- ☀ Des professionnels peu sensibilisés et peu formés aux nouvelles exigences de la réglementation

- ☀ **Maintien à domicile des personnes âgées**
- ☀ **Développement d'une offre d'habitat social**
- ☀ **Opportunité de l'OPAH et de nouveaux quartiers**
- ☀ **Formation – Insertion des jeunes sur les métiers de l'éco-construction**

## RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

### Compléments de l'état des lieux

- La faible vacance déclarée des logements dans le recensement sous-estime leur occupation, notamment par des habitants permanents : elle traduit la forte utilisation économique et spéculative des logements.
- Le tourisme est générateur de conflits d'intérêt puisqu'il vient concurrencer le résidentiel et est facteur d'inflation. Les personnes présentes condamnent l'illégalité de la location saisonnière non déclarée, qui ne paye pas les taxes de séjour afférentes et concurrence de façon déloyale l'hôtellerie professionnelle tout en accentuant la pression sur l'offre locative proposée aux habitants permanents.
- Le problème de logement des saisonniers est aussi un des enjeux du territoire.
  
- Les prévisions d'augmentation de la population à moyen terme (+ 20 à 30 000 habitants, permanents ou touristes) ne feront qu'augmenter la pression sur l'offre en logements du territoire : où et comment placer ces nouvelles constructions ? Le Pays par sa Charte paysagère, urbanistique et environnementale et son futur SCOT souhaite orienter le développement vers du petit collectif et de nouveaux quartiers, «éco-quartier» dense «avec modération».
- Le déséquilibre entre les parts respectives des logements sociaux, des résidences principales et des résidences secondaires est un souci exprimé par le Pays.
- L'OPAH de l'Île-Rousse a été confrontée aux problèmes des copropriétés et de l'indivision. Son objet est d'aider les propriétaires, occupants ou bailleurs, à améliorer leur logement ancien (diagnostic, programme, aides directes et recherche de financements).
- Les logements sociaux de moins de 25 unités sont de la responsabilité des communes, celles de plus de 25 des CdC. Sont cités, par les personnes présentes, les exemples de projet de constructions nouvelles à Corbara, Santa-Reparata, Île-Rousse... et de rénovation à Pigna, Monticello...
  
- Il est regretté que les **formations** existantes n'aient pas plus de succès auprès des professionnels.
- Par exemple, les questions de la mise en œuvre de la RT 2012 et de l'adaptabilité des maisons pour les personnes à mobilité réduite nécessitent une sensibilisation/formation des artisans et des professionnels.

## Pistes d'actions (1)

- Dans le domaine de la **formation**, il est important de repenser les offres de formation faites aux entreprises (bonne communication et sensibilisation préalables, localisation en Balagne, durée et horaires adaptés...)
  - > Réfléchir sur un cahier des charges de ces formations et identifier les pistes de formations souhaitables, entre l'OEC, l'ADEME, les chambres consulaires, le CAUE, l'Espace Info-Énergie et les filières et artisans concernés : réunion de coordination à initier en Balagne.
  - > Une session de la formation «Label handicap» proposée par la Chambre de Métiers pourrait se dérouler en Balagne, en lien avec les CdC et les services sociaux : réunion préparatoire, formation locale, étude de cas pratique, inventaire des lieux à adapter et programme d'investissement pour répondre aux obligations réglementaires **d'accessibilité**.
- Les communes doivent répondre au déficit de **logements** : investissements dans les petites unités collectives à identifier, possibilité d'obliger à de la mixité sociale par une offre comprenant des habitations à loyer maîtrisé ou à accession maîtrisée (HLM).

Le **PLU** est un outil de gestion de l'espace à utiliser.

  - > Il dispose de différents outils pour intégrer un taux minimal de logements sociaux dans les nouveaux projets.
- Le futur **SCOT** guidera le développement urbain. La **Charte paysagère, urbanistique et environnementale** élaborée par le Pays donne des outils et des principes d'intervention pour permettre d'améliorer l'offre en logements, créer ou greffer de nouveaux quartiers, durable et denses. Un architecte-conseil présent sur le territoire peut guider ces projets.
- La création d'une SEM permettrait de réaliser des projets collectifs, à loyer ou accession maîtrisés, qui pourraient intégrer une part dédiée au tourisme.
- L'Agence de l'urbanisme et l'Agence foncières, créées récemment par la Collectivité Territoriale de Corse, et la politique foncière mise en place sont susceptibles d'aider les communes dans la gestion de ces problématiques.
  - > La mobilisation des services de la CTC pour la Balagne à l'occasion de son Agenda 21 peut permettre de faciliter l'avancement des dossiers d'aide communaux ou intercommunaux.

## Pistes d'actions (2)

- Sur la question de la **précarité énergétique** dans le bâti ancien, sur laquelle un programme régional est initié, l'association Aghja Sole, Espace Info Énergie, propose la Balagne comme territoire d'application et de s'impliquer dans un travail en réseau avec les partenaires concernés, notamment l'OEC et les différents services sociaux (ADMR et CCAS), EDF et ADEME, pour répondre au plus près des besoins des personnes.
- L'OPAH de l'île-Rousse va être prolongée. Cette approche (qui peut intégrer des dimensions sociales, énergétiques et environnementales) peut être également envisagée à l'échelle intercommunale sur les autres CdC.

# Culture

6

→ *Au niveau du territoire :*

- ☀ Une grande richesse culturelle : associations, groupes musicaux, spectacles vivants (théâtre...)
- ☀ Une attention forte portée à la langue corse
- ☀ Deux foires artisanales (amande et olivier)

Concert

Argentella

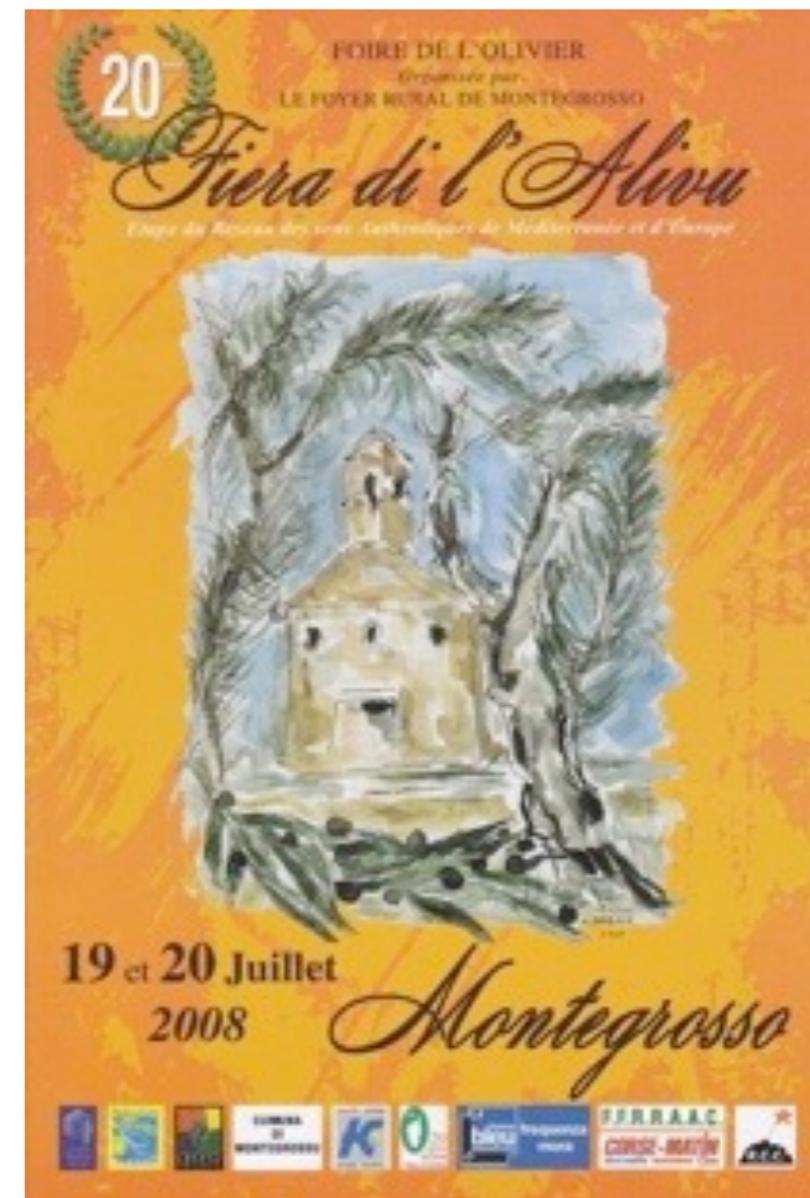
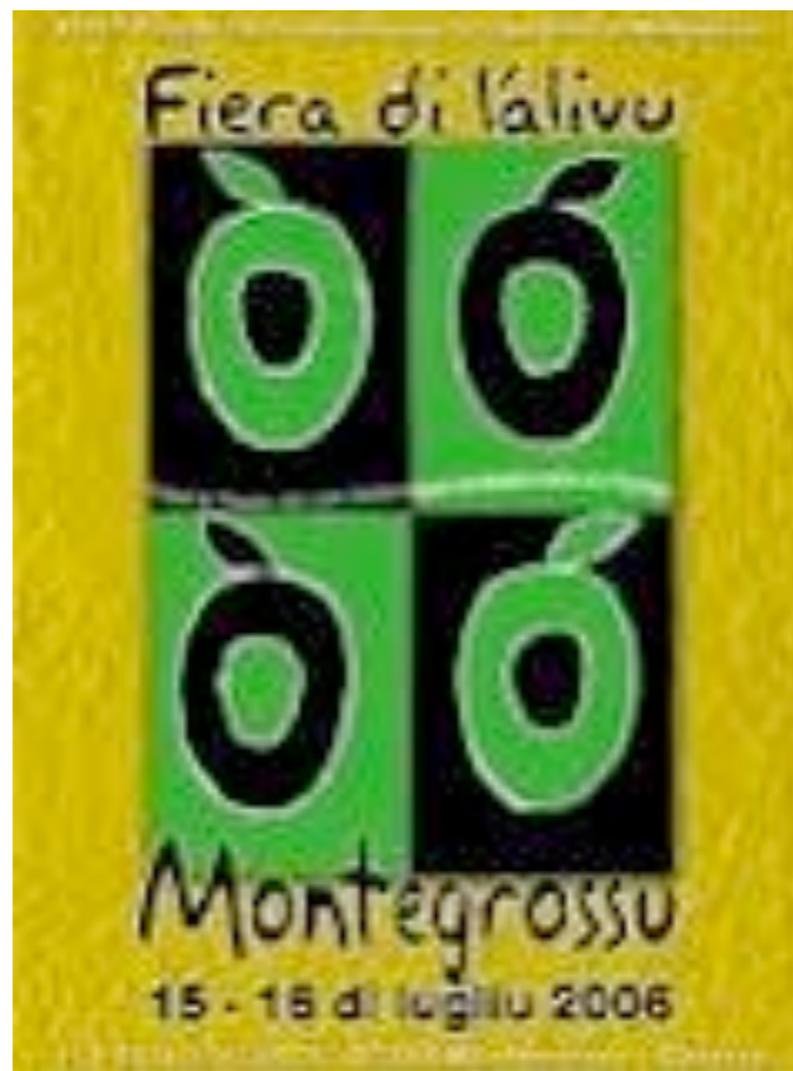
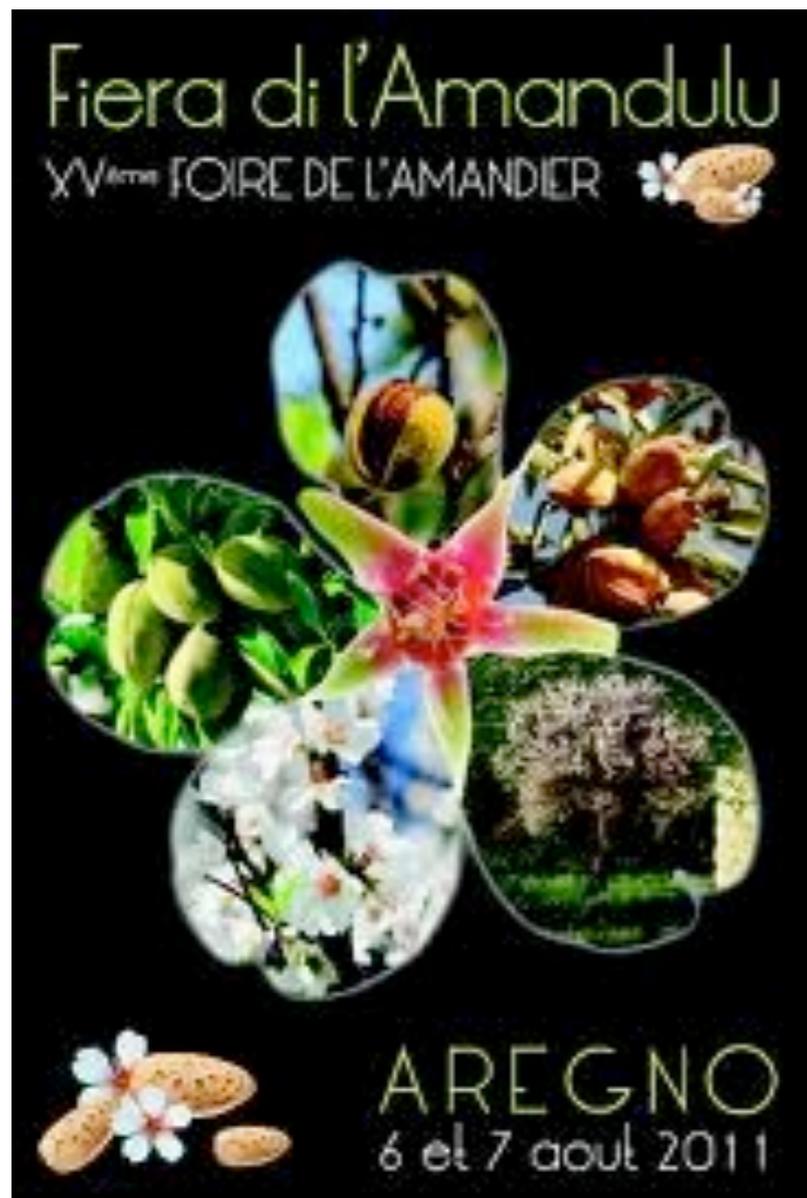
Ensemble Vocal Galvi Balagne  
Chants profanes et sacrés



☀ **Signature de la Charte de la langue corse, Pays / associations**



A lingua hè viva... ci tocca à parlà



Foires de l'Amandier et de l'Olivier.

→ *Au niveau du territoire :*

- ☀ **Connaissances et savoir-faire liées aux pratiques et techniques traditionnelles : pierre sèche, gastronomie...**

### Compléments de l'état des lieux (1)

- De part la présence d'une myriade d'associations, de groupes musicaux et de spectacles vivants, la Balagne possède une dimension culturelle forte. On y trouve un intérêt particulier pour le chant, la musique, les spectacles vivants, la langue corse, le patrimoine culturel, les foires (oliviers, amandiers), et les festivals (le cinéma à Lama...). La connaissance liée au patrimoine et aux savoir faire traditionnels (gastronomie, murs en pierres sèches..) est vivante.
- Deux réunions à l'échelle de la Balagne ont déjà été menées sur ce thème : la première à Calvi a permis d'établir un diagnostic complet et partagé ; la seconde à Corbara a été l'assemblée générale constitutive de «**Cultura in Balagna**» qui fédère 42 associations culturelles balanines.
- La communauté de communes du Bassin de vie de l'Île-Rousse a un projet de réhabilitation du Couvent des Filles de Marie. La question de l'indivision (80 héritiers) a retardé le projet, qui n'est pas prévu avant 10 ans.
- En Balagne, 3 (bientôt 4) centres culturels sont conventionnés avec la CTC.
- Des PAM (équipement municipal ou associatif) existent à Montegrosso, Olmi capella, Calenzana, l'Île-Rousse... La dématérialisation croissante des procédures étend leurs missions d'ambassadeur auprès du public de ses outils.
- La charte sur la langue corse a été signée avec les associations. La structure «Casa balanina a lingua» a été mise en place.
- La Foire de l'amandier et la Chambre d'agriculture ont mis en place des ateliers de fabrication sur les croquants. Les foires rurales de Corse sont organisées en association régionale qui a élaboré une Charte du local.
- Festivals et foires mènent des actions au niveau local tout au long de l'année auprès de différents publics (par exemple le Festival du film de Lama, avec un festival jeune public autour du sentier du patrimoine en avril 2012, avec des projections bimensuelles, des formations...).
- L'activité de visites guidées emploie une dizaine de personnes à l'année : chaque guide intervient auprès de 2000 personnes par an environ.

## Deux enjeux forts

La permanence des actions de l'année et une bonne couverture territoriale.

## Pistes d'actions (1)

**Parmi les attentes**, sont mis en exergue :

- le besoin d'espaces culturels, de maisons des associations, lieux d'échange : mobilisation des espaces scolaires,
- la préoccupation liée aux transports,
- l'adaptation de la médiation numérique des PAM par de nouveaux moyens.

• Un **Schéma de développement culturel** à l'échelle de la Balagne permettra d'établir un programme d'actions pluriannuel coordonné avec les aides de la CTC.

Il est important à ce titre de **mutualiser** et de travailler ensemble :

- créer une dynamique de **réseau** basée sur des actions permanentes et régulières,
- organiser ensemble les calendriers : afficher un **calendrier culturel unifié** de la Balagne, qui puisse renseigner l'information du Pôle touristique envoyée aux OT et aux hébergeurs,
- identifier et mettre en relation les **lieux** possibles,
- **mutualiser** les moyens et les ressources,
- mettre en place des conventionnements pluri-annuels,
- travailler sur l'éco socio conditionnalité des aides pour les équipements et les événements culturels,
- coordonner les messages des guides professionnels avec le calendrier des activités et événements culturels.

Il est cité des actions possibles, comme celle liée à la mise en valeur de la mémoire écrite par la transcription, la traduction et la diffusion de textes anciens évoquant la Balagne (exemple des manuscrits religieux identifiés dans les Archives d'Ajaccio ou du Vatican).

## Pistes d'actions (2)

- Il est souhaité de tisser un lien entre « spectacles-culture-savoir faire ».
- Les foires artisanales ont une dimension de mémoire et prospective. Une base scientifique sur les avoir-faire doit permettre de préserver l'exigence des pratiques et des recettes.
- Des projets de replantation des vergers sont envisagés, à partir de variétés anciennes locales (en lien avec le Conservatoire botanique national de Corse).
- La route des savoir-faire, qui rassemble route des artisans, le centre de Saleccia, le Pays, le Pôle touristique, et l'association balanine d'agroécologie est à pérenniser (la première édition en 2010 a rassemblé plus de 700 personnes).
- Il est proposé de valoriser cette offre culturelle auprès des populations résidentes (scolaires, personnes âgées, résidents, populations touristiques). Il est possible de se rapprocher de la Direction de la culture de la CTC et plus précisément du « **pass culture** » pour les 15-25 ans afin de promouvoir la pénétration de la consommation culturelle en Balagne (renouvellement des conventions des associations) ou du Passeport Sport.
- Réfléchir à un Pass' Transports.
- La Balagne a l'ambition de s'engager dans une démarche de « **Pays d'art et d'histoire** ».

# Diagnostic

## Bonifacio



## 6 THÈMES

1. Biodiversité
2. Déchets
3. Déplacements
4. Énergie
5. Habitat durable
6. Patrimoine



# Biodiversité



1

→ *Au niveau de la commune :*

- Biodiversité exceptionnelle, faune et flore, marine et terrestre
- Richesse des paysages, de la mer à la montagne, du calcaire au granit
- Nombreuses zones inventoriées et protégées



Réserve naturelle *tre padule* de Suartone



© S. Boukhezar



© S. Boukhezar

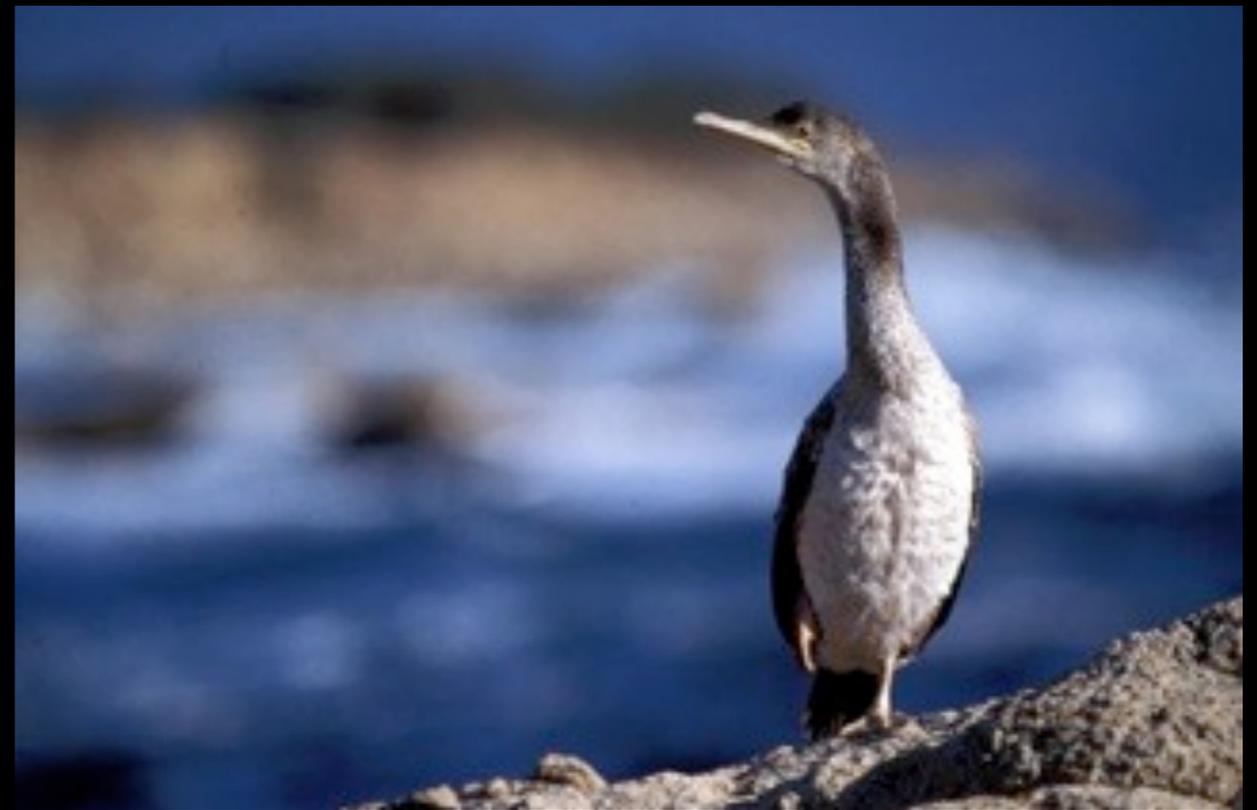


© S. Boukhezar



© A. Rolet

# Littoral et étang



Parc marin de Bonifacio

- *Au niveau de la commune :*
- Espaces fortement soumis à la pression urbanistique, foncière et touristique
  - Le poids du tourisme accroît les risques de dégradation de la biodiversité
  - Plantes invasives

- **Développement d'un éco-tourisme responsable :**
- Une protection active pour maintenir l'attractivité et développer le tourisme durable
  - Sensibilisation de la population et des touristes à la préservation de la biodiversité



© d.r.



© S. Boukhezar



© d.r.

Iles (Lavezzi)

Bateaux de plaisance

# BONIFACCIO

ÉCOLOGIE EXTRÊME



Carte postale de l'OT

- > Arbres remarquables
- > Plantes locales / invasives



- ➔ ***Sensibilisation et éducation :***
  - 1 école maternelle et 1 élémentaire (320 enfants) : opération «1 Fruit à la Récré» intégrée à l'enseignement et à la cantine tous les vendredis matin depuis 3 ans commandé à un producteur bonifacien (opération européenne, site exemplaire)
  - Jardin devant devant la cantine : lieu d'observations et expérimentations

➔ ***Sensibilisation et éducation :***

- **Cantine en délégation de services, cuisine sur place, intervention d'une diéticienne,  
1 comité de cantine par trimestre**
- **Servir du bio ?**

## Compléments de l'état des lieux (1)

### PROTECTION ET CONNAISSANCE

L'histoire des zones protégées est ancienne sur Bonifacio, depuis les années 60.

La création de la Réserve naturelle s'est faite en partenariat avec l'association des pêcheurs professionnels de Bonifacio. L'OEC a repris la gestion de la réserve en 1999.

Se combinent aujourd'hui les terrains du Conservatoire du littoral et les réserves naturelles terrestres, marines et sous-marines de "Tre Padule de Suartone" (nouvellement créée) et des Bouches de Bonifacio (cette dernière englobe aussi les îles Cerbicaie, sur la commune de Porto-Vecchio).

Le projet de Parc Marin International Corso-Sarde, porté par l'OEC réunit ces espaces au Parc National de l'archipel de la Maddalena.

Les données de connaissance et de suivi des milieux insulaires et marins existent sur plus de 40 ans à présent.

Les espaces animales suivies sont notamment marines (oiseaux) mais aussi terrestres (chauve-souris, etc.).

Sont par exemple surveillées les populations de thons, de phoques, de puffins cendrés, de cormorans huppés...

Le Conservatoire botanique possède une base de données importante sur la commune.

Il est noté la spécificité mycologique des plateaux calcaires bonifaciens.

La prolifération des sangliers entraîne aussi une perte de biodiversité en portant atteinte à des sites fragiles (accueillant des orchidées...).

Il n'y a pas assez par ailleurs de garde-chasse et de gardes assermentées pour limiter le braconnage (bécasse...), la chasse en excès (pigeons...) et le tourisme cynégétique mal contrôlé – ce que regrettent les chasseurs.

L'association de chasse réunit 150 membres ; ils chassent sur 2800 ha, sur les terrains du Conservatoire du littoral.

L'association chasseurs/Conservatoire est jugée positive : ils font par exemple bénéficier le Conservatoire de leur excellente connaissance de terrain : remise en valeur de sources, identification d'éléments du patrimoine : murs, cabanes...).

## Compléments de l'état des lieux (2)

### FRÉQUENTATION

Dès 1992, le premier plan de gestion de la Réserve souligne le risque de surfréquentation de ces espaces fragiles. Les conseils consultatifs et scientifiques sont attentifs à ces questions.

La Réserve naturelle assure une surveillance sur terre et sur mer. Le Conservatoire emploie 7 gardes en surveillance de ses 4000 ha. Le risque incendie est sous le contrôle des sapeurs-pompiers de Bonifacio et du Conseil général.

Un Plan de circulation a été conjointement établi par le Conservatoire du Littoral et la commune en juillet 2011 sur les terrains du Conservatoire, pour interdire les circulations hors-piste des 4x4 et des motos (il y a saisie en cas de récidive).

Un plan d'actions a été mis en place sur le massif de la Trinité (après une réunion multipartite pour restreindre et contrôler l'accès au massif). Les amateurs d'escalade et de randonnée équestre (bivouacs) ont été sensibilisés à la fragilité des milieux.

Ce capital protégé de fonds sous-marins est une zone d'attraction touristique : il s'agit à présent de contrôler et limiter leurs impacts sur les milieux, tant au niveau des clubs de plongée, du mouillage (sauvage ou organisé) ou de la pêche récréative...

### VALORISATION TOURISTIQUE

- Deux stratégies sont possibles pour intervenir auprès de touristes : prévenir ou éduquer.

Dans les deux cas, il est important de s'appuyer sur une population sensibilisée, à tous les âges.

- Le tourisme est en mesure de générer sur ces bases une fréquentation mieux équilibrée dans le temps et dans l'espace, mais également génératrice d'une valeur ajoutée supérieure.

Des exemples existent déjà :

- un bateau de pêche présente la méthode de pêche traditionnelle bonifacienne : la demande existe.

- une bergère de Bonifacio propose des repas à la ferme (méchouis de cabris...), suite à des demandes à l'OT.

- 35 km de sentiers pédestres ont été mis en place (sur un total de 45 km sur la pointe Sud-Corse), par l'action conjointe de l'OEC et du CG.

## Compléments de l'état des lieux (3)

**D'autres outils** de maintien de la biodiversité sont :

- le PLU, en particulier sur les espaces à forte pression urbanistique,
- ainsi le maintien d'activités agricoles (MAET).

La trame verte et bleue (TVB) englobe les activités de gestion de milieu (agro-sylvopastoralisme et pêche, cueillette).

### ESPÈCES INVASIVES

La Griffes de sorcière, trop longtemps plantée, a été éradiquée sur les îles Lavezzi après beaucoup d'effort. L'effort se porte à présent en priorité sur le site de la Tonnara.

La difficulté est que l'on en plante encore, et que comme d'autres plantes invasives de Corse, elle ne fait pas l'objet d'interdiction.

Il est à noter la pénurie d'immortelles, plantes endémiques très prisées en particulier par « Occitane » pour produire des huiles essentielles. Elles sont par ailleurs étouffées par les griffes de sorcière.

Des aides existent par le biais de la MSA pour tout agriculteur qui souhaite planter des immortelles.

Il n'y a pas (encore) de production de plants locaux. Un réseau de filière propre est en cours de constitution.

Un agriculteur local s'est spécialisé dans la récolte de «simples» sur Porto-Vecchio (myrte, romarin, immortelle).

Sur les fonds marins, si les sites bonifaciens sont pour l'instant épargnés par *Caulerpa taxifolia*, on trouve partout *Caulerpa racemosa*. Les herbiers de posidonies du Parc marin résistent en revanche mieux.

Le poisson-lapin (*Siganus sp*), envahissant et destructeur de populations, ou le poisson-flûte, observé depuis les années 2000, sont deux exemples de nouveaux arrivés, en provenance de la Mer Rouge par le canal de Suez.

## Pistes d'actions (1)

Un partenariat plus étroit est envisagé entre l'Office du Tourisme, avec le parc marin et le conservatoire du littoral sur ces problématiques (mieux connaître pour mieux orienter et mieux sensibiliser).

> **Plan de valorisation touristique et sensibilisation aux bonnes pratiques.**

### **PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR**

> Aménager des sites du Conservatoire du Littoral pour mieux orienter la fréquentation.

> Promouvoir l'ancrage écologique sur sable pour protéger les fonds marins et conforter les 5 zones de mouillage organisés mises en place.

> Une réflexion sur le développement de produits éco-touristiques.

### **SENSIBILISER**

> Kit du touriste éco-responsable

Les bateliers qui ont signé une «charte» avec la Réserve sont de bons vecteurs de messages de sensibilisation auprès de leurs clients touristes. Ils bénéficient chaque année d'une formation spécifiques.

> Prolonger la sensibilisation des associations et des clubs sportifs (kayak, cheval, randonnée, escalade) : fréquentation, conditions de bivouacs...

> Informer sur l'intérêt des plages avec laisses de posidonies, pour les protéger de l'érosion (Parc marin et mairie).

> Création du diplôme «**Ambassadeur bonifacien**» pour la protection de la réserve naturelle, surtout auprès des enfants.

> Par ailleurs, cette valorisation de la cité est susceptible d'intéresser les publics scolaires et plus particulièrement ceux qui sont sensibilisés à l'histoire et le patrimoine culturel corse. Impliquer le Rectorat.

> Conforter l'action engagée par l'Office du Tourisme d'organisation avec les guides interprètes présents à l'année, de la mobilisation des «savants», des artisans et des producteurs locaux (éleveurs, etc.), à l'attention des habitants, des scolaires et des vacanciers, autour de «Rendez-vous récréatifs» et d'«Ateliers du regard» par exemple...

## Pistes d'actions (2)

### > **Campo Romanello :**

Un site-phare à proximité immédiate de la ville et facile d'accès, dont l'aménagement et la mise en valeur peut avoir un rôle d'outil de **démonstration** et de **sensibilisation** dans plusieurs domaines : milieux naturels (espèces endémique du plateau calcaire et du littoral), pratiques traditionnelles agricoles et d'élevage (taille des oliviers...), patrimoine naturel et bâti (pierre sèche... - voir Atelier 4 également), les arbres remarquables, les plantes invasives...

> Lieu d'application du **Laboratoire de la connaissance** initié à Bonifacio.

Il peut être aussi le support de **produits touristiques**, à l'intention de plusieurs publics.

### **VALORISATION TOURISTIQUE**

• Il conviendrait de centraliser et d'homogénéiser les statistiques touristiques (séjours et nuitées) sur l'ensemble du territoire et en particulier sur la zone de la réserve. L'OT souhaite réorienter les flux et utiliser les outils marketing à sa disposition.

> La création d'un comité de pilotage de **l'observatoire** intégrant l'ensemble de l'espace serait utile en terme de suivi de l'activité et d'élaboration d'une nouvelle politique éco-touristique en termes de produits et de suivi de l'activité (offre et demandes).

## Pistes d'actions (3)

### CONNAÎTRE ET PRÉSERVER

- > Un **inventaire** complet de la richesse biologique de la commune, pour mieux évaluer les enjeux liés à l'urbanisation, au-delà des zones protégées, pour abonder le PLU.
- > L'inscription de certains arbres (oliviers...) dans l'inventaire des **arbres remarquables** de Corse mené par l'OEC. Un travail de repérage et d'animation préalable est nécessaire, les plus remarquables sont labellisés, reconnus et protégés.
- > Élaborer une **Charte** paysagère, environnementale et patrimoniale, en pièce annexe du PLU.
- > **Le Kit de l'habitant**, ancien ou nouveau, permanent ou temporaire, propriétaire ou locataire, notamment distribué au service urbanisme lors du retrait de chaque dossier de PC ou de déclaration de travaux :  
une plaquette d'information (également présente sur le site internet), sur le volet paysager, environnemental et architectural souhaité (préconisation sur le végétal existant ou à planter, sur la prise en compte des éléments de patrimoine bâtis (clôture, murs ou cabanes en pierre sèche, etc.), sur les bonnes pratiques en matière énergétiques et sur les matériaux à utiliser...)

**Concernant les plantes invasives**, des perspectives de sensibilisation et d'amélioration des comportements sont envisagées avec le Conservatoire botanique, et éventuellement avec les pépiniéristes locaux. Il est important de proposer des alternatives aux végétaux à remplacer. La lutte est par ailleurs à envisager sur le long terme - possibilités de retour sur 5-10 ans (à prioriser).



# Déchets

2

→ *Au niveau de la Corse :*

- Plan Etat/Région 2007/2013
- PIEDMA
- PRDEDIS
- PROCEDD
- Observatoire régional des déchets (en construction)

- *Au niveau de la commune :*
- Déchetterie à Musella
  - Mise en place du tri sélectif
  - Service de récupération pour personnes à mobilité réduite
  - Port propre et accueillant

# Faiblesses structurelles

→ *Au niveau de la Corse :*

- La Corse ne dispose pas de centres propres de recyclage des déchets. Leur acheminement vers le continent est nécessaire.
- Faible taux insulaire de déchets recyclés

**DIAG**





→ *Au niveau de la commune :*

- La valorisation des déchets n'est pas encore une habitude
- Incivisme : dépôts sauvages
- Poids du tourisme dans les quantités
- Coût important :  
24% du budget municipal

- Réduction à la source
- Problème des gravats jetés dans la nature, et provoquant des incendies.
- Sensibilisation au tri : projets d'école et de classe (équipement à fournir)
- Implication des entreprises et commerces

## RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

### Compléments de l'état des lieux (1)

#### NIVEAU RÉGIONAL

- Au niveau régional, il existe des documents de planification de gestion des déchets : un PIEDMA (Plan interdépartemental des déchets ménagers et assimilés) et un PREDIS (Plan régional d'élimination des déchets industriels et spéciaux). Les objectifs sont de limiter le transports des déchets et valoriser mieux et au plus près (Corse, France ou Sardaigne).

Ces plans sont actuellement en révision et conformément à la nouvelle réglementation, les prochains plans vont se décliner en un Plan de prévention et gestion des déchets non dangereux (**PGDND**), un Plan de prévention et gestion des déchets dangereux (**PGDD**) et un Plan de prévention et gestion des déchets du **BTP**.

- Les aides aux financements des futurs investissements nécessaires à la mise en œuvre des plans se font dans le cadre du Contrat de Projet 2007 2013. Il existe une convention tripartite entre l'ADEME et l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), pour la gestion des fonds du ProCEDD (Programme Corse pour l'Environnement et le Développement Durable, de 27 M€), et la DREAL pour la gestion des fonds FEDER (13 M€) plus orientés sur les surcoûts liés au tourisme.

- Le département PGIA de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) instruit les dossiers au titre du PEI (Programme exceptionnel d'investissements) pour le compte de la Collectivité territoriale de Corse, et émet un avis pour les dossiers de financement au titre du FEDER.

- L'Office de l'Environnement de la Corse finance également d'autres opérations auprès des collectivités qui ne sont pas prises en compte par le système d'aide prévus au Contrat de Projet, sur des actions comme : la gestion des activités polluantes, les sites remarquables, les véhicules de collecte d'ordures ménagères, etc.

- Un observatoire des déchets est en ligne sur le site de l'OEC et doit se développer .

L'objectif est de permettre, d'orienter et de coordonner l'ensemble des actions à engager à 5 et 10 ans par les collectivités locales et les acteurs économiques, pour assurer la gestion des déchets définie par les Plans de Prévention et Gestion des Déchets Non dangereux, Dangereux et du BTP.

## Compléments de l'état des lieux (2)

### À BONIFACIO

La commune est membre du SITDESC, intégré au SYVADEC, qui en charge l'élimination et le traitement des déchets. La commune a la responsabilité de la collecte, confiée au syndicat intercommunal pour le traitement des déchets de l'extrême sud de la Corse (SITDESC). Une navette passe en semaine en saison 2 fois par jour dans la haute-ville pour récupérer les vartons et emballage des commerçants.

### QUANTITES PRODUITES ET TRAITÉES

- **Impact du tourisme** : plus de 18 000 visiteurs par jour en haute saison, autant de producteurs de déchets supplémentaires en un court laps de temps.
- Il serait souhaitable de limiter ou éviter le **brûlage** de branches ou **l'écobuage** qui polluent l'air (émission de particules et de fumées) et en parallèle réduire le volume des branchages et déchets végétaux apportés et traités en déchetterie, par le broyage et le compostage.

### PROGRAMMES

- Il est noter la participation du SYVADEC à un programme européen d'échange sur la question des déchets.
- Le SYVADEC, la Caisse des Dépôts et l'ADEC animent un programme réunissant socio-professionnels et organismes de réinsertion autour de la valorisation en Corse des canettes en aluminium et du carton : ils sont **à la recherche** de plusieurs lieux d'expérimentation : Bonifacio et sa fréquentation touristique pourrait y participer.

**La Chambre de Métiers** a mis en place une charte de bonnes pratiques avec les artisans bouchers.

Elle mène avec la DREAL des actions auprès des restaurateurs pour que leurs huiles soient récupérées en accord avec la réglementation. À Bonifacio, l'installation d'un bac à graisse est obligatoire avant de pouvoir être raccordé au réseau.

## Compléments de l'état des lieux (3)

### LES PORTS

Le Port de Bonifacio est engagée dans la démarche «Port Propre» (labellisation). Les nouveaux enjeux au niveau des déchets concernent les déchets chimiques, pyrotechniques et hydrocarbures.

Les ports de Corse ne sont pas fédérés (différents modes de gestion), mais par la fédération «Ports propres», dont l'action est à pérenniser, il est possible de financer des déchetteries ; ainsi, un projet commun porté par la Fédération est en cours sur les déchets pyrotechniques (type fusées à main). Il est possible de combiner les aides respectives de l'OEC et de l'ADEME sur les déchets solides, de l'Agence de l'eau pour les déchets liquides et du FEDER pour les déchets liés à l'activité touristique.

### DÉPOTS SAUVAGES EN MER

Des plages, des baies et des zones de mouillage ont leurs abords et leurs **fonds marins** pollués par des macro-déchets. Ces déchets, d'origine parfois ancienne, remontent sur les plages à chaque coup de mer.

La nouvelle politique de mouillage organisé doit être précédée d'un nettoyage des zones concernées.

### DÉPOTS SAUVAGES SUR TERRE

L'Office de Tourisme souhaite sensibiliser sa clientèle et les excursionnistes aux déchets liés à une journée de pique-nique : il est inefficace de nettoyer les sentiers et les (25) plages après-coup.

L'existence de la réserve naturelle entraîne en retour une exigence supplémentaire de propreté des espaces de la part des touristes. Le médiateur environnement intervient en sensibilisation auprès de ce public.

## **Les enjeux relevés :**

- ✓ Réduire les déchets à la source (améliorer le tri sélectif, sensibiliser),
- ✓ Régler le problème des gravats facteurs d'incendies,
- ✓ Sensibiliser au tri avec fourniture d'équipements,
- ✓ Impliquer et sensibiliser les commerces et les entreprises.

## Pistes d'actions (1)

### > RÉDUCTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS ET AMÉLIORATION DU TRI

- Une commission extra-municipale «Déchets».
- Une redevance «Déchets».
- Augmenter le nombre de Points d'apport volontaire (de 16 à 29 par ex.).
- Promouvoir le **compostage** pour les particuliers, les entreprises et les services techniques : achat d'un **broyeur** et incitation à l'achat à l'échelle d'un quartier ou d'un groupement, renouvellement de l'opération de distribution des **composteurs**, et information sur leur bon **usage**.
- Trouver un trait d'union entre la valorisation des **gravats** et la carrière en difficulté d'exploitation.
- Mettre en place une récupération des aiguilles en pharmacie (elle existe à l'Hôpital et peut être effectuée par les médecins et les infirmiers).

### > ACTIONS DE NETTOYAGE (RÉSORPTION DE DÉPÔTS SAUVAGES)

Des plages, des baies et des zones de mouillage identifiés avec le Parc Marin devront bénéficier également de nettoyage.

## Pistes d'actions (2)

### > SENSIBILISATION

• Sensibiliser aux bonnes pratiques de non-production de déchets et de tri, **différents publics** par des stratégies et des outils appropriés :

- 1) habitants, permanents ou en résidences secondaires,
  - 2) vacanciers + plaisanciers + excursionniste,
  - 3) professionnels
- ainsi que les enfants.

#### *Point 1)*

Il est précisé que l'OEC aura une campagne générique sur les déchets, mais qu'il pourrait aider et financer des campagnes de publicité et de communication adaptées aux préoccupations du territoire. Il faut en formaliser la demande auprès de la CTC - notamment pour des campagnes à mener en plusieurs langues.

• Améliorer l'affichage sur les bacs (en plusieurs langues).

#### *Point 2)*

> Un **guide de bonnes pratiques** (papier et site web) pourrait être étudié.

> Un **kit du touriste responsable** (à l'intention des plaisanciers, randonneurs, plagistes) a fait l'objet d'une réflexion de l'Office du Tourisme, en lien avec une plaquette informatique et un affichage / une signalétique.

#### *Point 3)*

> Parmi les perspectives débattues, des opérations pourrait être initiée avec la Chambre de Métiers auprès de leurs professionnels adhérents : bouchers, restaurateurs, BTP... Avancer avec la fédération du BTP (sensibiliser-informer-communiquer).

> Pour des projets sur ce thème, une association locale des commerçants (Vocable) pourrait être mobilisée et volontaire.



# Déplacements

3

- *Au niveau de la Corse :*
- Schéma départemental des transports
  - Schéma directeur d'accessibilité des transports départementaux

→ *Au niveau de la commune :*

- Un aéroport avec des liaisons vers la France et l'international
- Réseau routier rénové
- Transport scolaire /dispersion (Conseil général + commune)
- Navettes vers les îles et lignes de ferry vers la Sardaigne

# Faiblesses structurelles

→ *dues à la géographie :*

- Relief escarpé, problématique pour la performance des transports : temps long en rapport aux distances parcourues
- Poids du tourisme : engorgement estival

➔ *de fonctionnement :*

- Absence de desserte ferroviaire
- Faiblesse des transports en communs (cars)
- Manque de stationnement

# ENJEUX

## Port

## Aéroport





Accessibilité des services publics,  
notamment par des transports en commun



Le stationnement



Les sentiers de découverte

## RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

### Compléments de l'état des lieux (1)

- La commission déplacements-circulation réfléchit sur ces sujets (NB : le Port ou l'OT ne sont pas représentés dans cette commission municipale).

De nombreuses études ont été réalisées, tant sur le stationnement que sur la circulation, pour les secteurs du Port ou de Montlaur... Le diagnostic a été établi, différents scénarios proposés, il s'agit à présent de formaliser ces choix, qui peuvent entraîner des investissements conséquents (comme un parking souterrain par ex.).

- Des routes départementales présentes sur la commune sont étroites et sinueuses, et les croisements y sont parfois difficiles, y compris sur la route qui dessert la caserne des pompiers.
- On note l'absence d'une association de défense des personnes handicapées et à mobilité réduite (type APF), d'une commission handicap et de structures ayant le label Handicap. Cette préoccupation est récente, elle est par exemple prise en compte dans l'aménagement de l'espace Saint-Jacques.
- Ce thème est marqué par une très forte saisonnalité.  
Après le constat d'une ville «bloquée» en saison estivale en 2010, une organisation nouvelle en 2011 a permis de constater une amélioration de la situation, à conforter en 2012 par la mise en place de panneaux PMD (panneaux à messages dynamiques) pour prévenir les engorgements.
- La desserte des parkings-relais mis en place par la Mairie en haute-saison est assurée par un cheminement piéton sécurisé et deux navettes gratuites (un bilan d'activités en sera fait en 2013).
- Une aire de stationnement équipée spécialement réservée au camping/caravaning est ouverte durant les deux mois d'été.
- Dans le nouvel aménagement du port, la «passegiatta» sera piétonne en saison.

## RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

### Compléments de l'état des lieux (2)

- En ville, il existe par ailleurs des difficultés de **stationnement** notamment dues aux livraisons. Les voitures en stationnement ont une emprise au sol non négligeable. Est cité l'exemple de San Gimignano, qu'une visite entre professionnels a permis de découvrir : les voitures sont écartées du centre de cette ville perchée ; à noter que la durée de séjour du touriste a augmenté. Il est important de réguler l'occupation du domaine public par les artisans et les commerces. Une série de réunion est prévue autour du projet du Port avec la ville, la CM, la CCI, la CTC, l'OT et le Port de plaisance et de commerce. La première abordera la place des terrasses sur le domaine public.
- **Le Port** a une vocation internationale (ferry et croisiéristes) : l'accès au port (voiture, cars ou camions) impose de traverser la ville et d'emprunter une rampe à forte pente, un cheminement long, dangereux de par sa sinuosité et qui prend du temps (30 à 90 minutes selon la saison). Ce bout de ligne est un cul-de-sac. Les poids-lourds semi-remorques de plus de 15 tonnes sont interdits d'accès en début juin et fin septembre, pour éviter de bloquer toute la ville.
- Concernant les croisiéristes, qui sont présents une journée, ou pour les passagers **à pied** venus de Sardaigne, l'accessibilité est difficile : manque d'un cheminement piéton aménagé et indiqué vers la haute-ville (où se trouve l'Office du Tourisme), manque de sentiers piétons...
- La station d'arrivée et de départ des **cars** n'est pas assez visible (nombreuses demandes de la part des touristes), elle est peu sécurisée et inconfortable.

## Pistes d'actions

- > Finaliser la réflexion sur un **plan de circulation** (vers un **plan de déplacement urbain** à une échelle plus globale : les hameaux, l'aéroport...).
- > Expérimenter des **véhicules électriques** (navettes ou petites voitures), par exemple pour desservir le collège depuis la ville.
- > Du point de vue de l'isolement de la personne, offrir une accessibilité aux services.
- > Création d'un espace de stockage unique pour faciliter les livraisons en ville par des véhicules adaptés à l'étroitesse des rues : une **plateforme de distribution**.
- > Le lancement d'un **FISAC** (Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) qui incluraient ces questions de circulation, de stationnements (ainsi qu'énergie et déchets) pour soutenir ces activités serait également une solution.
- > Organisation des circulations **piétonnes**, claires et sécurisées, notamment à partir du port, par exemple en direction de la haute-ville.
- > Amélioration de la **station de bus** (signalétique, sécurisation, confort) et intégration au paysage urbain.



# Énergie

4

- **ADEME**
- **OEC - CTC**
- **ODARC**
- **ADEC**
- **EDF**
- **Syndicat d'électrification**
- **Opérateur privé...**

# Faiblesses structurelles

→ *Au niveau de la Corse :*

- La Corse n'est pas autonome en énergie, consomme beaucoup plus qu'elle ne produit
- ENR= 25% de sa consommation
- Croissance en besoin énergétique notamment celle des services publics
- Précarité énergétique

- *Au niveau de la Corse :*
- Plan énergétique 2005/2015
  - Schéma régional éolien
  - Charte de développement photovoltaïque
  - Plan de développement des EnR et de la maîtrise de l'énergie de 2007
  - Plan Climat régional en cours d'élaboration

- 2 champs photovoltaïques, soit plus de 20 000 modules
  - Fin de ligne - Difficulté d'assurer un raccordement sûr des hameaux
  - Impact sur le paysage urbain
  - Amélioration de l'efficacité de l'éclairage urbain public et privé
  - Poids du tourisme dans la consommation d'énergie
- > projet municipal de mise en valeur par la lumière





© A. Arnal



© A. Arnal



© Éric Volto

## RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

### Compléments de l'état des lieux (1)

- L'OPAH intègre les préoccupations énergétiques, avec une obligation de DPE.

Le niveau de performance énergétique de nombreux bâtiments est très faible (niveau minimal, «E» le plus souvent), et ceci même quand ils viennent d'être rénovés : l'isolation des ouvertures ne suffit pas, si l'humidité des murs (en moellons calcaires) n'est pas ou est mal traitée.

Il est noté un problème de régulation de température à l'école primaire : trop chaud l'été, trop froid l'hiver (projet de climatisation pour régler un problème d'isolation).

- Sur les bâtiments communaux, volonté initiale de choisir un bâtiment pour une DPE (le diagnostic de performance énergétique correspond à un état des lieux, une aide à la décision pour choisir le bâtiment où une intervention serait la plus efficace).
- Les projets de champs éoliens sont en sommeil, ne serait-ce que par la difficulté d'absorber l'électricité produite sur le réseau.

## Pistes d'actions (1)

> Il est proposé de finaliser une intervention en trois phases :

- **Établir la liste** des bâtiments communaux concernés ;
- Finaliser le choix, dans le cadre de l'Agenda 21, de **3/4 bâtiments pour une DPE**, pour se donner une base de travail et une palette de cas à traiter ;
- **L'audit énergétique** (plus complet et précis), pour lequel il existe des aides de l'ADEME, en préalable à un programme d'investissement : à faire sur un premier bâtiment prioritaire choisi parmi ceux de l'étape précédente, avant de s'engager dans une démarche plus globale.

+ **Établir une gestion communale** des bâtiments pour diminuer les consommations (programmation, entretien, contrats...), à compléter aussi ensuite par un DPE sur tous les bâtiments, pour mieux choisir les priorités d'investissements.

> L'objectif est de faire travailler les entreprises locales, sur les travaux programmés : à relier avec les projets de **chantier-formation** sur la réhabilitation envisagés notamment dans le cadre de l'OPAH.

> La commune s'est positionnée pour le programme de lutte contre la **précarité énergétique**, à initier en lien avec l'OPAH (animation auprès des propriétaires et des locataires).

> Sur la dissimulation des réseaux, il est proposé de choisir une opération prioritaire pour la convention, utilisant les fonds du FACE, pour regrouper les réseaux (cf. le Conseil général de Corse-du-Sud).

## Pistes d'actions (2)

> L'association Espace Info Énergie Aghjasole préconise du conseil et de l'information sur tout ce qui peut se faire auprès des entreprises, des particuliers, des scolaires et des partenaires publics.

Elle propose de délocaliser sensibilisations et interventions sur Bonifacio, et d'assurer des **permanences** éventuellement à la mairie en s'appuyant notamment sur les services sociaux de la ville (réunions thématiques chaque trimestre).

Des économies sont possibles sur l'éclairage public, qui a un impact paysager autant que financier : le projet de mise en valeur du patrimoine bâti par l'éclairage peut être complété par un **plan Ombres & lumières** plus global sur l'objectif de luminosité la mieux adaptées aux besoins, la limitation de la pollution du ciel nocturne, la baisse et le contrôle des consommations par un choix de matériel adapté aux différentes situations.

> La Maison de l'Emploi Sud-Corse participe à un programme européen **Bio-Énergie** (avec d'autres régions méditerranéennes) qui promeut par des échanges, des rencontres et des visites, sur les bonnes pratiques, sur les métiers et les formations : des **invitations** peuvent être demandées pour les prochaines dates en 2012 (mars) pour finir en Corse en mai.

D'autant plus intéressant que la ville de Manosque, un des partenaires, s'est engagée dans un Agenda 21.



# Habitat durable

5



	<b>Bonifacio</b>	<b>Corse</b>	<b>Unité</b>
Population (RP 2008)	<b>2 872</b>	302 966	habitants
Croissance moyenne annuelle depuis 99	<b>+0,9</b>	+1,7	%
Densité moyenne	<b>20,8</b>	34,9	hab/km2

Population 15-64 ans	<b>1 834</b>	195 891	personnes
Dont actifs	<b>1 277 (69,6%)</b>	130 534 (66,6%)	personnes
Dont actifs ayant un emploi	<b>1 098 (59,9%)</b>	111 481 (59,0%)	personnes

Nombre d'emplois dans la zone	<b>1 178</b>	116 515	personnes
Dont emplois salariés	<b>893 (75,8%)</b>	95 467 (81,9%)	personnes
Dont emplois non salariés	<b>285 (24,2%)</b>	21 048 (18,1%)	personnes
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	<b>1 111</b>	117 384	personnes
Indicateur de concentration d'emploi	<b>106,1</b>	99,3	
Taux de chômage (2008)	<b>14</b>	11,5	%

## → *Au niveau de la Corse :*

*Partenaires : ADEME, DREAL, OEC, ANAH,  
Chambre de métiers...*

- **Charte territoriale de cohésion sociale de la Corse du Sud, incluant un volet logement social**
- **Appui possible de la direction Énergie de l'OEC pour une aide à la mise en place des diagnostics énergie**

➔ *Au niveau de la commune :*

- Révision programmé de la ZPPAUP
- Réhabilitation immeuble Tonapan
- OPAH Haute ville – Marine : rénovation de l'habitat ancien et revitalisation du centre urbain
- Projet Éco-quartier Marcellarra-Pattava
- Diagnostics de performance énergétique sur les bâtiments communaux

- Baisse globale du nombre de logements entre 1999 et 2008 :  
-6,4% (vs +17,6% en Corse)
- Taux de vacance en hausse : de 5,8% (1999) à 7% (2008) (vs 3,7% en Corse)
- Tensions pour l'accueil des situations d'urgence, en été
- Insuffisance de logements pour les saisonniers
- Stagnation du parc locatif social, dans un contexte de déficit d'offre

habitat  
dense  
haute ville





© A. Arnal

hameaux historiques



© A. Arnal

# contrastes à Bonifacio

- ➔ *Au niveau de la commune :*
- Résorption de l'habitat précaire – lutte contre la précarité énergétique
  - Maintien à domicile des personnes âgées
  - Formation – Insertion des jeunes sur les métiers de l'éco-construction

- **Ancrage territorial des habitants (développement de l'offre locative et d'accession à la propriété)**
- **Développement d'une fonction de conseil architectural sur les bonnes pratiques (conception, matériaux, équipements...)**

## RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

### Compléments de l'état des lieux (1)

- La municipalité a délibéré en décembre pour lancer la révision de la **ZPPAUP** (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) en AVAP (Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine), une obligation avant 5 ans.
- **Pour l'OPAH**, après la réalisation des études préalables, le cabinet d'études chargé de la conduite et l'animation de la démarche a été choisi début 2012 : début prévu de la mission en février 2012.
- **Immeuble Tonnapan** (emprise Tonnapan et immeuble voisin en déshérence) : démarches en cours.
- **2 projets de quartier** : sur Monteleone et Marcellarra-Pattava.
- **Projet sur Montlaur** mené par la Collectivité territoriale, inclus des logements sociaux.

**La baisse mesurée des logements disponibles** peut s'expliquer par : l'inconfort de certains logements, leur difficulté d'accès (déplacement, stationnement, accessibilité intérieure...), le problème de l'indivision, le manque de copropriété organisée (vacances, parties communes en déshérence) – ce qui est un problème récurrent en Corse et un des axes de l'OPAH –, le contexte touristique où des niveaux d'immeubles sont laissés vacants et le manque de moyens de propriétaires pour remettre en état leur bien.

Certains immeubles de la haute ville, même occupés, sont dans un état très dégradé.

Parfois seul un arrêté de péril pourrait contraindre leur propriétaire à investir, tant pour l'appartement en lui-même que pour ces voisins (fissures).

Il est aussi noté que le parc immobilier existe mais est trop mobilisé par des locations saisonnières (parfois/souvent non déclarées).

Il n'existe (quasiment) pas de marché immobilier de l'offre sur la location annuelle.

## Compléments de l'état des lieux (2)

### Sur le bâti ancien :

Les interventions de professionnels du bâtiment ne sont pas toujours pertinentes (techniques et matériaux non adaptés, manque de compétences...).

La **Chambre de Métiers** de Corse-du-Sud organise des formations (exemple en janvier 2012 avec l'École d'Avignon, sur l'isolation intérieure des bâtiments anciens, à Ajaccio), mais elles ne sont pas suffisamment utilisées. Le suivi de ces formations est concrétisé par un certificat.

Le **programme européen** Casa-Méditerranée sur la «rénovation énergétique du bâti ancien» (rénovation, isolation, utilisation des énergies renouvelables) arrive en fin de première phase fin Avril.

Au niveau de la région Corse, la CCIT 2B a en charge le pilotage d'un dispositif **EDEC** (Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences, qui rassemble organisations professionnelles, chambres CM, CCI, OEC et État) sur le thème du développement durable autour de 3 axes de travail : sensibilisation des entreprises, promotion et valorisation des bonnes pratiques et développement de l'offre de formation.

Le souhait est exprimé d'un lycée professionnel sur Bonifacio.

Est citée l'action menée par la Maison de l'emploi du Sud-Corse, d'une étude de faisabilité opérationnelle sur l'emploi des **saisonniers**, pour des réponses sur les micro-régions, avec des unités de 20-30 personnes et des solutions mixtes public-privé.

## **Les enjeux retenus par la commune :**

- ✓ La résorption de l'habitat précaire,
- ✓ La lutte contre la précarité énergétique,
- ✓ Le maintien à domicile des personnes âgées,
- ✓ L'ancrage territorial des habitants en développant l'offre locative
- ✓ L'accession à la propriété, le logement des saisonniers,
- ✓ La formation et l'insertion des jeunes dans les métiers de l'éco-construction,
- ✓ Le développement d'une fonction de conseil architectural sur les bonnes pratiques (matériaux, équipements).

## Pistes d'actions

### > **Formation des professionnels :**

Sensibiliser les artisans aux solutions existantes.

> Mettre en place des formations **sur le bâti ancien** (rénovation, réhabilitation, matériaux et techniques adaptés à Bonifacio...).

Il est proposé de faire de la formation **à la carte** pour les professionnels locaux (horaires et lieux mieux adaptés) en profitant de **l'OPAH** comme, à la fois, occasion de mise en place de formation sur des exemples concrets et locaux, et d'appel d'offres portant attention aux qualifications et valorisant les formations suivies.

La commune de Bonifacio peut également se porter volontaire à la seconde session du programme européen sus-cité, dont la Chambre de Métiers est partenaire, qui peut subventionner des travaux de rénovation énergétique sur de l'ancien et des formations de professionnels in-situ.

Le dispositif EDEC peut aussi financer la mise en place de formations de salariés au développement durable, à partir de 2 salariés ou entreprises bonifaciens.

### > **Sensibilisation des jeunes**

mais également de sensibiliser les jeunes au panel de formations existants dans le domaine de la formation professionnelle.

> **L'association Aghja Sole** propose un **programme d'actions** à l'échelle communale de manière à sensibiliser à l'Agenda 21 local en ciblant les particuliers, les scolaires, les entreprises et les commerçants (mis en ligne sur la plateforme).

> Parmi les actions de **sensibilisation** à mener (dans un cadre qui peut dépasser Bonifacio), l'importance de l'organisation des copropriétés.



# Patrimoine



6

- **Nombreux édifices et sites inscrits & classés**
- **Notoriété du territoire**
- **Culture agro-pastorale sur le plateau calcaire (le piallo) : importance géographique et stratégique du terroir agricole (moutons, oliveraies).**
- **Attractivité pour des séjours de courte et moyenne durée**

**DIAG**

E.Volto & A.Rolet

# BONNIFACCIO

PATRIMOINE EXTRÊME



Carte postale de l'OT

B

© Éric Volto

© Éric Volto



© Salina Boukhezar

© d.r.

© d.r.



© d.r.



© A. Arnal



# Variété du patrimoine bonifacien



© A. Arnal

Les sentiers de découverte



**Les sentiers de découverte**



© A. Arnal

**Patrimoine rural : pierre sèche**

- La citadelle : projet Montlaur
- La vieille ville (OPAH)
- Le sentier du patrimoine (bâti, militaire) : le bastion, le fortin
- La pierre sèche : murets, abris (baracconi)

➔ *Les atouts du territoire :*

- Potentiel culturel très riche pour développer le tourisme
- Valorisation de la biodiversité et de la beauté unique du paysage, pour un tourisme doux

## → *Les enjeux du territoire :*

- Problème de l'indivision
- Quid du patrimoine ancien rural ?
- Quel tourisme mettant en valeur le patrimoine marin ?
- Déficit d'entreprises agréées MH  
Formations liées au patrimoine ?  
notamment à l'intention des jeunes ?

## RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

### Compléments de l'état des lieux :

#### RICHESSSE DU PATRIMOINE

- Importance du patrimoine religieux, autour de ses cinq confréries et notamment de la chapelle Sainte Marie-Madeleine.
- Le Conseil général est propriétaire du patrimoine industriel que constitue le Port de commerce (le Port de pêche et de plaisance a été cédé à la commune). Cela correspond à 8 emplois directs. Quel devenir de ce port, lien direct avec la Sardaigne et l'Italie, mais dont l'activité de transport de poids-lourds souffre de l'engorgement estival de la circulation en ville ? Quelle concurrence ou complémentarité avec Propriano ?

#### • Le projet de la Caserne Montlaur :

ce projet structurant est menée en maîtrise d'ouvrage par la CTC. Le BAT «Les Maîtres du rêve» est en train de mener un inventaire, qui conduira à différents scénarios de vocation et d'aménagement pour cet espace.

La décision est du ressort de la CTC, mais se prendra en accord avec la commune. L'ABF et la DRAC seront parties prenantes au titre de la ZPPAUP/AVAP en cours de révision.

Certains édifices seront réhabilités. La création de logements, y compris locatifs et à loyer modéré, est souhaitée. La question du stationnement est aussi à prendre en compte : un parking souterrain sous la Place d'Armes ?

#### **NB : Un problème préalable qui n'est toujours pas résolu :**

Les limites de propriété entre la CTC, la commune, le Conseil général (les falaises...) et l'État ne sont pas nettement déterminées. Les question de sécurité (maîtriser les aléas, assurer le confortement nécessaire) sont cruciales.

#### CONNAISSANCES ET PROJETS SUR LE PATRIMOINE RURAL

- Les freins à ce développement sont liés à l'indivision et la perte de la connaissance, du savoir faire, et du patrimoine rural traditionnel (bâti, murets, pagliati, etc.).
- Le petit patrimoine rural, souvent de propriété privée, est difficile à protéger : par exemple, quid du devenir des tours carrées «pisanes» construites sur 3 niveaux et qui permettaient de protéger les propriétés en communiquant par le feu de vallée en vallée...
- La provenance de la pierre utilisée dans les nouveaux chantiers est problématique en l'absence de carrières : les murs anciens sont souvent détruits.

## Compléments de l'état des lieux (2)

### FORMATIONS

- La Chambre de métiers et le CAUE participent à deux programmes européens, sur les économies d'énergie et sur l'utilisation de photovoltaïque en façade (volets et gouttières).
- L'OEC, la Chambre de métiers et le CAUE organisent des formations sur la terre, la pierre et la chaux dans le bâtiment à l'intention des professionnels.
- Le CAUE et la Chambre de Métiers ont mis en place, avec la CAPEB et la Fédération du BTP, une formation à Bocognano, gratuite, sur 3 jours, ouverte aux entreprises comme aux architectes. Mais l'information diffuse difficilement : les liens entre la CMA et l'Ordre des Architectes sont à renforcer.
- Peuvent intervenir sur le patrimoine des entreprises agréées MH (1 en Corse), mais aussi des structures comme la SCOP Petra Patrimonia, basée à VENACO, dispositif impulsé par l'OEC qui vise à favoriser la création de métiers "verts" dans le domaine du patrimoine bâti.
- Importance, pour alimenter le marché et susciter l'investissement en formations et acquisition de compétences de la part des artisans locaux, d'une commande publique exigeante régulière.

### VALORISATION TOURISTIQUE

20% des demandes d'information à l'OT concernent la citadelle (à égalité avec la mer et les promenades) et 15% les activités pleine nature.

L'escalier du Roi d'Aragon est un site historique culturel qui accueille 58 000 visiteurs par an (le troisième de Corse en terme de fréquentation).

Les 14 saisonniers des 6 points d'information de l'OT bénéficient d'une formation d'une semaine, avec des visites guidées dans le cadre d'Éduc' Tour.

La «campagne» et son patrimoine rural est un patrimoine encore trop méconnu et sous-exploité dans les propositions de découverte du territoire. Les marcheurs qui empruntent les différents sentiers sont encore très minoritaires, mais peuvent être une cible intéressante à développer.

## Enjeux

- ✓ La ville de Bonifacio se caractérise par la présence de nombreux édifices et sites inscrits et classés, une notoriété marquée et une attractivité touristique certaine, favorable à des séjours thématiques et à un allongement de la «saison» touristique.  
NB : Une niche de marché est à initier dans ce sens.
- ✓ Ce potentiel est à croiser avec les richesses naturelles du territoire (biodiversité et beauté des paysages).
- ✓ Les enjeux liés au patrimoine relèvent non seulement de la dimension économique, mais, aussi et d'abord, de l'identité et de la connaissance.
- ✓ Parmi les enjeux en termes de valorisation du patrimoine et de développement de la connaissance sur cette thématique, sont souhaités une valorisation via le tourisme et un transfert de connaissance via les publics scolaires.  
Le patrimoine devant être un enjeu de développement et de valorisation et non pas un fardeau à porter.

## Pistes d'actions (1)

### PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET DE MISE EN VALEUR

- Réaliser le projet de **sentier du patrimoine** (fortin, bastion).
- Réaliser le projet du **Bastion de l'Étendard** : mise en sécurité, sentier botanique, éclairage, parcours des paysages remarquables...
- Mise en sécurité du **Puits** Saint-Barthélémy de Montlaur
- Sécurisation du **chemin de ronde**.
- Aménagement des quais du Port de commerce (travaux du Conseil général).
- **Le projet de la Caserne Montlaur** :  
ce projet structurant est menée par la CTC, en maîtrise d'ouvrage.

### CONNAISSANCE, PRÉSERVATION ET SENSIBILISATION

- > Mettre à jour **l'inventaire** du patrimoine sur le territoire sur le patrimoine bâti mais aussi immatériel (les légendes, la langue) sur la base de l'étude Qualita Identita.
- > Mieux connaître et localiser le patrimoine archéologique.
- > Élaborer une **Charte** paysagère, environnementale et patrimoniale (voir Atelier 3).
- > Une possibilité : profiter de la révision de la ZPPAUP en AVAP pour élargir son champ d'action...
- > Être vigilant sur la provenance des pierres lors de nouveaux chantiers.
- > **Sensibiliser** les habitants et leurs enfants à la richesse de ce patrimoine bâti et vivant : par des visites, des jeux de piste, des ateliers pratiques et des chantiers, des conférences : cf. le Laboratoire de la Connaissance (voir Atelier 3).
- > Mettre en œuvre le programme inclus dans la Charte de promotion de la **langue** corse (et bonifacienne) signée par la commune, et notamment d'inventaire des mots d'usage en mettant l'action sur les noms de **lieu** et les noms des **plantes** (cf. le projet d'étiquetage des endémiques sur le projet du Bastion de l'Étendard), sur le modèle de l'inventaire réalisé sur le vocabulaire, corse ou bonifacien, lié au patrimoine marin...

## Pistes d'actions (2)

### FORMATIONS

- Répondre aux besoins de **formations** et d'emplois sur les métiers liés au patrimoine et à la culture,
  - > Chantiers sur les chapelles, à fresques et en pierre sèche.
  - > Formation aux métiers traditionnels du bois et de la pierre (réhabilitation du patrimoine) au moyen de chantiers écoles ; sans omettre d'intégrer les préoccupations actuelles en matière d'économie d'énergie dans les bâtiments anciens (techniques existantes avec formation des professionnels - voir Atelier 1).
  - > Promotion des entreprises labellisées, ayant suivi des formations certifiantes ou ayant réalisé des chantiers exemplaires, en association avec le Centre de ressources sur le bâti de la CCI de Haute-Corse, en lien avec les architectes.

### LABELLISATION

- > Projet de classement « **ville art et histoire** » (implique l'embauche d'un cadre A responsable du patrimoine et la création d'un centre d'interprétation du patrimoine).
- > Projet de candidature au Classement « Patrimoine mondial de l'Humanité » de l'Unesco, en tant que site naturel et bâti (les Bouches de Bonifacio ont été inscrites sur la liste indicative en 2002). La candidature nécessiterait un appui régional et national fort. Le mécénat est possible pour soutenir la candidature.

# Projet global Agenda 21 et programmes d'actions

# 4

# Projet Agenda 21 et programme d'actions

## Balagne



**AXE 1. Préserver et valoriser  
les ressources**

**AXE 2 . Produire un développement  
équilibré et solidaire sur le territoire**

**AXE 3. Partager et promouvoir  
les connaissances, la mémoire  
et une culture vivante**

## Actions aussi proposées dans le cadre de l'Agenda 21

- Prise en compte de la biodiversité dans les outils d'urbanisme (aide à décision : TVB, Atlas de la biodiversité...)
  - Améliorer les équilibres écologiques : réserve MAB, études de capacité de charge, etc.
  - Compléter et régulariser les projets d'équipements déchets (quais, recycleries...)
  - Plateforme de compostage
  - Utilisation des déchets verts dans une filière bois-énergie (broyeur)
  - Des nouveaux quartiers et bâtiments économes : écoconditionnalité, éco-quartiers...
  - Amélioration des performances énergétiques des lycées et collèges
  - Projet pilote de liaison avec navette électrique / liaison (CCBIR)
  - Intégration de la démarche DD dans les festivals
  - Valorisation de l'itinéraire photographique des paysages
  - Observatoire du développement durable de la Balagne
- Vers un Pays d'Art et d'Histoire :*
- Mise en valeur de la mémoire écrite
  - Poursuite et valorisation de l'inventaire du patrimoine de Balagne
  - Centre de conservation et de préservation du patrimoine mobilier de Corse, à Calvi
  - Valorisation des chapelles à fresco d'Aregno et Lumio

# 21 actions retenues

## Thème : Habitat durable - Énergie

1. Diagnostic énergétique du Pays de Balagne - bâtiments publics
2. OPAH énergie (A : Cartographie des déperditions énergétiques & B : Maîtrise des consommations énergétiques)
3. Création d'une école primaire (*meilleures performances énergétiques*)
4. Programmes de formation et de sensibilisation des professionnels adaptées, à la carte, in-situ (EDEC)
5. Elaboration et publication d'un guide « *Construire en Balagne en harmonie avec le climat* »
6. Éducation 6A : à l'environnement & 6B : au patrimoine
7. Association au plan régional de lutte contre la précarité énergétique (*territoire-test*)

## Thème : Déchets - Déplacements - Ressources

8. Plan média déchets
9. Étude mobilités A : mobilité /transport vert & B : mobilité à l'échelle de la Balagne
10. Étude sur les potentialités de la biomasse et du bois énergie

## Thème : Biodiversité

11. Atlas de la Biodiversité des communes (ABC) de Balagne
12. Inventaire des arbres remarquables de Balagne et sa valorisation
13. Programme de prévention contre les plantes & les espèces piscicoles invasives
14. Valorisations thématiques des sentiers de Balagne
15. Reconquête des vergers traditionnels de Balagne
16. Production et vente en circuits courts

## Thème : Culture - Société

17. Schéma de développement culturel
18. Casa balanina di a lingua
19. Accompagnement d'un établissement scolaire pour la mise en place d'un Agenda 21 scolaire
20. Caractérisation et attentes des néo-balanins
21. Mise au point d'un tableau d'indicateurs de la qualité de vie des résidents balanins

# Les 21 actions

## Diagnostic énergétique du Pays de Balagne

Action portée par **Aghjasole**, Espace Info Énergie.

Sur chaque commune volontaire, il est prévu un diagnostic d'ensemble de ses consommations (y compris celui de l'éclairage public) pour un bilan énergétique, et de proposer ensuite un diagnostic plus poussé sur quelques bâtiments publics fréquentés et représentatifs (état des lieux plus poussé et propositions d'investissements).

*Offre projetée* : (1) Bilan énergétique de la commune, (2) Diagnostics « éclairage public », (3) Diagnostics énergétiques spécifiques (une commune pilote en 2012).

> **Le Pays** doit **féderer** les initiatives des communes volontaires, en tant que chef de file : informer, coordonner et communiquer. Aregno pourrait être la commune pilote de la double démarche en 2012 : bilan énergétique et rénovation de l'éclairage public. Le **Conseil de développement** du Pays de Balagne s'implique comme partenaire technique.

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>PAYS :</b> • Préparation, lancement et attribution de l'AO (par bon de commande) <b>Aghjasole :</b> • Étapes 1 & 2 sur la commune pilote d'Aregno	<b>Aghjasole :</b> • Bilan bat pilote (étape 3) <b>PAYS :</b> • Action de com vers les élus	Calendrier à établir pour les 35 autres communes	Calendrier à établir pour les 35 autres communes	Calendrier à établir pour les 35 autres communes	Calendrier à établir pour les 35 autres communes	Calendrier à établir pour les 35 autres communes	Calendrier à établir pour les 35 autres communes

### Partenaires techniques

OEC/DdEn

ADEME

Pays de Balagne

Conseil de développement PB

Montant total prévisionnel sur 4 ans :

**146 550 €** (36 communes)

Prévisionnel 2012 : **19 250 €**

Taux de Participation OEC / DdEn (2012)

**70% - 90%**

*Aide technique de l'OEC/DdEn* : Assistance ingénierie accompagnement, élaboration des cahiers des charges et sensibilisation des communes

## OPAH énergie - volet A - Cartographie des déperditions énergétiques

Action portée par la **Communauté de communes du Bassin de vie de l'Île-Rousse**.

L'**OPAH** (opération programmée d'amélioration de l'habitat) en cours est de droit commun (2012-octobre 2013, avec reconduction). La future, qu'il est prévu de lancer sur le même périmètre, portera sur les copropriétés dégradées. Les porteurs et animateurs ont 18 mois de recul. Les financements proviennent de l'ANAH, du CG et de la CTC. L'ADEME (par le PRODEM) finance des diagnostics énergétiques.

L'espace info énergie développe un plan de communication 2012 (automne et hiver) à partir de l'exemple d'un bâtiment collectif et d'une copropriété, grâce à des expositions et permanences.

**Volet A** : sensibilisation et communication à partir de l'outil de **thermographie** (aérienne et terrestre)

C'est un outil d'aide à la décision et d'accompagnement de la collectivité dans l'exploitation des données et la communication sur le territoire.

### Partenaires techniques

Pact Corse

OEC/DdEn

ADEME

Pays de Balagne

Aghjasole

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
CCBVIR : ... Préparation, lancement et attribution de l'AO	<b>PACT</b> : Acquisition des données terrestres	• Survol pour acquisition des Données aériennes • Traitement des données terrestres • Restitution des données aériennes	• Exploitation, diffusion des résultats			Thermographie après travaux	Thermographie après travaux

Montant total prévisionnel sur 4 ans :

**74 500 €**

Prévisionnel 2012 : **22 200 €**

Taux de Participation OEC / DdEn (2012)

**70% - 90%**

Aide technique de l'OEC/DdEn : Assistance ingénierie accompagnement, élaboration des cahiers des charges

## OPAH énergie - volet B - Maîtrise des consommations énergétiques

Action portée par la **Communauté de communes du Bassin de vie de l'Île-Rousse**.

**Volet B : aides supplémentaires** sur l'OPAH , en privilégiant les copropriétés dégradées et en complétant les aides «Habiter mieux».

L'action à mener sera en complément du dispositif **«habiter mieux»**. L'objectif est d'améliorer de réduire de 25% les consommations énergétiques. Un DPE (diagnostic de performance énergétique) avant et après, pris en charge par le CCBVIR et réalisé par le Pact Corse, permettra de le vérifier. Une aide incitative forfaitaire cumulable permettra d'apporter un soutien meilleur et plus précis sur des questions énergie : une trentaine de dossiers seraient éligibles entre 2012 et 2014. Actions entreprises : communication, montage de dossiers, partenariat, montage et dépôts de financement des travaux...

### Partenaires techniques

Pact Corse

OEC/DdEn

ADEME

Pays de Balagne

Aghjasole

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>PACT :</b> • Communication (plaquettes, affiches, PQR, télé...)	• Communication et implication des acteurs sociaux • Montage et dépôt des demandes de financement des travaux	Montage et dépôt des demandes de financement des travaux	Montage et dépôt des demandes de financement des travaux  Bilan annuel	Montage et dépôt des demandes de financement des travaux	Montage et dépôt des demandes de financement des travaux  Bilan annuel		

Montant total prévisionnel sur 3 ans :

**194 200 €**

Prévisionnel 2012 : **21 500 €**

Taux de Participation OEC / DdEn (2012)

**limite 2 300 € par dossier**

*Aide technique de l'OEC/DdEn : Assistance ingénierie accompagnement, élaboration des cahiers des charges*

## Création d'une école primaire

Action portée par la **commune de Santa-Reparata-di-Balagna**.

*Besoin* : une école pour le village de Santa-Reparata plus fonctionnelle, économe et confortable.

*Enjeux* : construire une nouvelle école durable dans le choix des matériaux, l'isolation, la gestion de l'eau, de l'énergie, de la luminosité et du confort

*Objectifs* : BBC et tendre vers les normes HQE - Faire absorber les surcoûts / A21

> Le permis de construire est en cours, les plans présentés sans être définitifs. Un accompagnement technique est souhaitable. Les aides appuieront un projet dont les ambitions dépasseront les obligations réglementaires. Ce projet peut s'inscrire dans le cadre d'un appel à projet fin 2012 sur les bâtiments neufs, sur des fonds conjoints ADEME/CTC.

### Partenaires techniques

OEC/DdEn  
Cabinet AUAD  
ADEME

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
Action lancée Phase Étude	Travaux	Travaux	Travaux				

### PREMIÈRE ÉTAPE

**Mairie** : Contact rapide AUAD/DdEn - Examen des plans pour améliorer les performances énergétiques

Montant total prévisionnel sur 2 ans :

**971 302 €** (à préciser après diag)

Prévisionnel 2012 : **509 312 €**

Taux de Participation OEC / DdEn (2012)

**Diag : 90% - Construction : 80% surcoût**

*Aide technique de l'OEC/DdEn* : Assistance ingénierie accompagnement, élaboration des cahiers des charges

## Programmes de formation et de sensibilisation des professionnels adaptés, à la carte, in-situ

Action portée par **Aghjasole**, Espace Info Énergie.

### Objectifs et enjeux :

- Former et faire connaître les nouvelles technologies liées aux métiers existants (chauffe eau solaire, bois énergie, pompes à chaleur), - Professionnaliser et sensibiliser les entreprises aux nouvelles réglementations et labellisations liées aux énergies nouvelles et renouvelables, - Emmener les formations sur les territoires et les maintenir si petit nombre.
- > Les formations (améliorations, sensibilisation...) doivent se tenir sur le territoire balanin, sous l'égide du **Pays**, estampillée «agenda 21».
- > Les formations sont financées par l'**OEC/DdEn**. Les organismes de formation peuvent solliciter des aides complémentaires du dispositif régional **EDEC** (Engagement pour le développement de l'emploi et des compétences), pour monter des actions in situ à partir de 2 participants. Le dispositif est piloté par la **CCI de Haute-Corse**.

### Partenaires techniques

OEC/DdEn

ADEME

Pays de Balagne

Conseil de développement PB

CCI 2B

Chambre de métiers 2B

CAPEB

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
5 à 10 formations par an		5 à 10 formations par an		5 à 10 formations par an		5 à 10 formations par an	

Montant total prévisionnel annuel :  
**50 000 €**

Taux de Participation OEC / DdEn (2012)  
**70% à 100%**

## Élaboration et publication d'un guide « Construire en Balagne en harmonie avec le climat »

L'action est portée par le **Syndicat mixte du Pays de Balagne**.

*Enjeux* : Initier une stratégie de construire mieux en Balagne, en harmonie entre le bâti et l'énergie, document en appui du conseil architectural sur le pays de la Balagne.

*Cibles* : résidents, populations, élus, entreprises, architectes

> Cette action (conception, réalisation, diffusion) est menée par l'architecte-conseil de Balagne, avec le soutien du **CAUE de Haute-Corse** : l'objet est d'obtenir un document (le guide de préconisation architecturale pour rénover, agrandir ou construire, avec le climat), en continuité de la Charte paysagère, urbanistique et environnementale.

> Le **Conseil de développement** de Balagne souhaite s'impliquer comme partenaire technique, relai du contenu et diffusion. Associer également les architectes, difficile à mobiliser, à l'élaboration du projet et la conception du guide.

> Publication, communication par l'architecte-conseil de Balagne et diffusion par le Pays et par les communes au moment du retrait du dossier du permis de construire ou du certificat d'urbanisme ; support pour les permanences de conseil architectural ; outil de mobilisation des architectes (mise en réseau) ; base pour une exposition itinérante à envisager.

Partenaires techniques

**CAUE 2B**

**Aghjasole**

**Concepteurs**

**Conseil de développement PB**

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
		<b>PAYS :</b> ... Préparation du cahier des charges, lancement et attribution de l'AO	<b>ME :</b> Réalisation du document	• Diffusion • Animations (expositions)	• Animations (expositions)	• Animations (expositions)	• Animations (expositions)

Montant total prévisionnel sur 2 ans :  
**39 000 €**

Taux de Participation OEC / DdEn (2013) : **70%**  
*Co-financement DREAL et CG2B à rechercher*

## Éducation 6A : à l'environnement & 6B : au patrimoine

Action portée par l'association **Aghjasole** (6A) et le CPIE «**A Rinascita**» (6B).

Aghjasole propose un programme pédagogique, le CPIE des sorties-visite de 2 à 3 jours. Les sources de financement sont différentes. Le programme doit être fixé en juin. Aghjasole a déjà des contacts dans les écoles, qu'il s'agira de concrétiser sous l'égide du Pays dans le cadre de l'Agenda 21, en coordination avec l'offre du CPIE. Le Pays de Balagne est le point d'unification nécessaire pour identifier, positionner et quantifier les actions.

> Voir aussi les autres actions impliquant une sensibilisation des enfants.

**Volet A** : Sensibilisation des scolaires (1er et 2nd cycles), et collège basée sur la découverte des énergies renouvelables et la maîtrise de la consommation énergétique - **Volet B** : Allier « environnement » et « patrimoine » - Intervention

« terrain » (310 € / intervention)

### Partenaires techniques

**Pays de Balagne**

**Enseignants/Directeurs d'écoles**

**Éducation nationale**

**OEC/DdEn**

**OEC/Éducation**

**ADEME**

**DREAL de Corse**

### PREMIÈRE ÉTAPE

**Porteur** : Mobilisation des directeurs d'écoles et enseignants, réunion (juin)

	3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>Aghjasole :</b> Préparation offre pédagogique, dossiers de financement, mobilisation des enseignants		10 classes	10 classes	10 à 15 classes	10 à 15 classes	10 à 15 classes	10 à 15 classes	10 à 15 classes
<b>CPIE :</b> Préparation offre pédagogique, dossiers de financement, mobilisation des enseignants		Visites terrain	Visites terrain	Visites terrain	Visites terrain	Visites terrain	Visites terrain	Visites terrain

Taux de Participation OEC / DdEn (2012) : **70%**

Taux de participation OEC / Éducation (2012) : **80%**

Montant total prévisionnel sur 4 ans :

**137 500 € (Aghjasole) + 12 400 € (CPIE)**

**Prévisionnel 2012 : 25 000 € + 2480 €**

## Association au plan régional lutte contre la précarité énergétique

L'action est portée par le **Syndicat mixte du Pays de Balagne**.

- > L'étude est lancée au niveau régional. Les deux territoires d'Agenda 21 (Balagne et Bonifacio) seront associés à l'étude et participeront au comité de pilotage ; ils seront territoires-pilote d'application à la conclusion de l'étude.
- > Le Conseil de développement de Balagne s'implique comme partenaire technique.
- > Il s'agit de rester à la disposition de la DdEN pour alimenter la réflexion sur la précarité énergétique par les remontées des territoires.
- > L'association Aghjasole, espace info énergie, est volontaire.

### Partenaires techniques

**OEC/DdEn**

**Association EIE Aghjasole**

**CCAS**

**ADMR**

**Conseil de développement**

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>PAYS :</b> • Participation à l'étude	• Participation à l'étude	• Application des résultats de l'étude au territoire-test	• Application des résultats de l'étude au territoire-test	• Application des résultats de l'étude au territoire-test	• Application des résultats de l'étude au territoire-test	• Application des résultats de l'étude au territoire-test	• Application des résultats de l'étude au territoire-test

### PREMIÈRE ÉTAPE

**Pays :** Lettre officielle du président demandant l'intégration dans le projet

## Plan média déchets

L'action est portée par le **Syndicat mixte du Pays de Balagne**.

> Le **SYVADEC** est un syndicat mixte à vocation régionale, créé en 2007. Il a 240 adhérents, dont les **3 communautés de communes de Balagne**. Opérations menées et des outils de communication mis à disposition par le SYVADEC pour informer et sensibiliser différents publics : grand public, enfants et jeunes, professionnels, événementiel. Le SYVADEC peut les mobiliser particulièrement sur le territoire du Pays dans le cadre de l'Agenda 21. Le plan de communication peut porter sur la boîte à outils existante en utilisant les fonds en place.

**Mise en place d'un groupe de travail d'organisation de l'action au sein du Pays, avec les communautés de communes, le service Déchets de l'OEC et le SYVADEC pour la meilleure utilisation de ces deux boîtes à outils convergentes, technique et financière.**

! pour les marchés BTP publics ou d'importance, **SOGED**, (Schéma d'organisation et de gestion des déchets)

- une sensibilisation par l'OEC des élus et des entreprises sur la plateforme BTP de Calvi,

> La Chambre de métiers peut apporter son appui par de la formation et de l'information initiale.

### Partenaires techniques

#### Communautés communes

OEC/Déchets

SYVADEC

Pays de Balagne

Conseil de développement PB

Chambres consulaires

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>PAYS :</b> Réunion du groupe de travail coordinateur  Préparation du programme et des outils	<b>PAYS :</b> • Coordination et animation d'un plan média  <b>Service Déchets :</b> • Sensibilisation de professionnels BTP	<b>PAYS :</b> • Coordination et animation d'un plan média  • Sensibilisation sur le SOGED	• Coordination et animation d'un plan média  • Sensibilisation sur le SOGED	• Coordination et animation d'un plan média  • Sensibilisation sur le SOGED	• Coordination et animation d'un plan média  • Sensibilisation sur le SOGED	• Coordination et animation d'un plan média  • Sensibilisation sur le SOGED	• Coordination et animation d'un plan média  • Sensibilisation sur le SOGED

### PREMIÈRE ÉTAPE

**Pays :** Groupe de travail

Taux de Participation OEC / PPR (2012)  
**80%** possible sur la base du portage CdC  
*Aide technique*

## Étude mobilités

Un objectif commun, sous 2 formes :

Volet A : une étude de faisabilité pour guider un investissement concret (opérationnalité) &

Volet B : une étude plus globale de connaissance et évaluation des usages et pratiques à l'échelle du territoire.

### volet A - en milieu rural et semi rural en vue de la création d'un service de transport collectif vert

L'action est portée par la Communauté de communes du Bassin de vie de l'Île-Rousse.

Cette étude consiste en une étude d'opportunité et de faisabilité d'un service de transport en commun vert par une navette quotidienne et permanente. L'étude pourra être étendue aux transports scolaires et péri-scolaires.

#### Partenaires techniques

OEC/DdEn

ADEME

Conseil de développement PB

Pays de Balagne

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
	CCBVIR : ... Préparation du cahier des charges, lancement et attribution de l'AO	ME : Conduite de l'étude	Conduite de l'étude				

#### PREMIÈRE ÉTAPE

CCBVIR : Préparation du cahier des charges et du dossier de financement

Montant total prévisionnel (2013) :  
**50 000 €**

Taux de Participation OEC / DdEn (2013)

**70%**

Aide technique de l'OEC/DdEn : Assistance ingénierie accompagnement, élaboration du cahier des charges

## Étude mobilités - volet B - à l'échelle de la Balagne

L'action est portée par le **Syndicat mixte du Pays de Balagne**.

Volet B : une étude plus globale de connaissance et évaluation des usages et pratiques à l'échelle du territoire. Le calendrier doit être établi sur 18 mois (lien avec le PADDUC et SCOT).

L'action est financée par la Direction déléguée à l'Énergie (PRODEM, avec l'ADEME).

> Le Conseil de développement soutient particulièrement les deux volets de cette action, pour lesquels il souhaite être partenaire technique.

> **Ces deux études devront être menées en cohérence.**

### Partenaires techniques

OEC/DdEn

ADEME

Conseil de développement PB

Certu

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
	<b>PAYS :</b> ... Préparation du cahier des charges, lancement et attribution de l'AO	<b>ME :</b> Conduite de l'étude	Conduite de l'étude				

### PREMIÈRE ÉTAPE

**Pays :** Préparation du cahier des charges et du dossier de financement

Montant total prévisionnel (2013) :  
**50 000 €**

Taux de Participation OEC / DdEn (2013)

**70%**

Aide technique de l'OEC/DdEn : Assistance ingénierie accompagnement, élaboration du cahier des charges

## Étude sur les potentialités de la biomasse et du bois énergie

Action portée par le **Conseil de développement du Pays de Balagne**.

Il s'agit de s'inscrire comme **territoire-test** d'une étude déjà engagée à l'échelle régionale.

Après une manifestation d'intérêt à l'étude lancée, il s'agit de suivre et de s'inscrire dans les appels d'offres qui seront lancés sur ce thème.

### Partenaires techniques

CTC

Pays de Balagne

ONF

CRPF

PNRC

Réserve de Scandola &

MAB du Fangu

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
Conseil de développement PB : Suivi de l'étude CTC	Suivi de l'étude CTC	Suivi de l'étude CTC	Suivi de l'étude CTC				

Montant total prévisionnel sur 4 ans :  
**non renseigné**

### PREMIÈRE ÉTAPE

Conseil de développement du Pays  
de Balagne : Manifestation d'intérêt

## Atlas de la Biodiversité des communes (ABC) de Balagne

Action portée par la **DREAL de Corse**.

Cette action consiste en la réalisation d'Atlas de la Biodiversité sur les 36 communes de Balagne : un groupe de travail va être mobilisé. Un inventaire est engagé sur Lumio en 2012. Un premier état des lieux de la connaissance est programmé pour mi-2013.

- **Volet A : actualisation de la connaissance, et inventaires complémentaires** : des inventaires seront à réaliser sur l'ensemble des 36 communes de la Balagne à partir des données et connaissances existantes à compléter, en impliquant les acteurs balanins,

- **Volet B : valorisation** : à partir de l'inventaire, mener des actions de valorisation de cette connaissance dans les communes volontaires.

> Le Conseil de développement sera un partenaire actif sur les deux volets. Il veille à une approche intercommunale.

> Les actions du volet B à destination des enfants devront être menées en lien et dans le cadre établi par l'action 6.

### Partenaires techniques

OEC / CBNC (flore)

CPIE «A Rinascita» (faune)

Pays de Balagne

Conseil de développement PB

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
DREAL Corse : • Actualisation de la connaissance et valorisation	• Actualisation de la connaissance et valorisation						

Montant total prévisionnel sur 4 ans :

**180 000 €** (36 communes)

Prévisionnel 2012 : **5 000 €**

### Partenaires financiers

**DREAL de Corse : 5 000 € (Lumio) en 2012**

**OEC / CBNC (co-financement)**

**Collectivités locales**

## Inventaire des arbres remarquables de Balagne et valorisation

Action portée par l'Office de l'environnement de la Corse (Gestion des milieux terrestres).

Cette action consiste en la mobilisation des moyens de l'Office, et en leur capacité d'entraînement pour : - compléter l'inventaire engagé pour couvrir les 36 communes de la Balagne, en impliquant les acteurs balanins, communes et habitants, dans cette démarche, pour identifier le ou les arbres pouvant faire l'objet d'un label «arbre remarquable de Corse» ou présentant un intérêt particulier à l'échelle du Pays ou d'une commune ;  
- à partir de l'inventaire, mener des actions de valorisation de cette connaissance (ce que représentent ces arbres du point de vue historique, social, botanique, esthétique, mythologique) auprès des habitants, des enfants et des communes (possibilité d'inscription en élément paysager remarquable dans le PLU par exemple).  
Cette seconde phase doit être développée selon les souhaits locaux.

**Partenaires techniques**  
**Conseil de développement PB**  
**OEC / CBNC**  
**Conservatoire du littoral**  
**Pays de Balagne**

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>OEC/Biodiversité :</b> • Inventaires • Valorisation	• Inventaires • Valorisation	• Inventaires • Labellisation • Valorisation					

Taux de Participation OEC : **100%**  
 Prévisionnel 2013 : **5 000 €** (communication)  
*Aide technique de l'OEC : Assistance ingénierie  
 accompagnement et sensibilisation des communes*

## Programme de prévention contre les plantes invasives (volet A)

Action portée et présentée par le **Conservatoire botanique national de Corse**.

L'action vise à favoriser et promouvoir une filière de production et ventes d'espèces locales, alternatives à des espèces invasives et introduites actuellement commercialisées. Un travail à mener auprès et avec les pépiniéristes, mais aussi des collectivités et maîtres d'ouvrages, des aménageurs, et des particuliers. Les deux sites d'Agenda 21 locaux seront des territoires pilotes d'enquêtes et d'application d'une démarche qui a vocation ensuite à intéresser toute la Corse.

### ÉTAPE 1 : Inventaire et étude de marché

### ÉTAPE 2 : Diagnostic action (soutien aux filières et plan média)

- > Les collectivités (Pays, CdC et communes) sont invitées à signer la Convention/Charte du CBNC (commander et utiliser des espèces non invasives). Une première démarche a été menée sur Lumio (commune pionnière).
- > La DREAL de Corse propose un possible co-financement de l'ordre de 10 000 euros en 2013 sur l'étude de marché.

### Partenaires techniques

**DREAL Corse**

**AREFLEC**

**Conservatoire littoral**

**Collectivités locales**

**Associations locales**

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>OEC/CBNC :</b> • Enquête AREFLEC • Préparation AO étude de marché	<b>OEC/CBNC :</b> • Enquête AREFLEC <b>ME :</b> • Étude de marché	<b>OEC/CBNC :</b> • Plan média • Mobilisation collectivités <b>ME :</b> • Fiches actions	<b>OEC/CBNC :</b> • Plan média • Mobilisation collectivités <b>ME :</b> • Fiches actions				

Montant total prévisionnel sur 2 ans :

**40 000 €**

Étude de marché (2012) : **10 000 €**

### Partenaires financiers

**OEC / CBNC (auto-financement)**

**DREAL de Corse : 10 000 € (étude de marché)**

**Collectivités locales (accompagnement Charte)**

## Programme de prévention des espèces invasives - volet B : piscicoles

Action portée et présentée par le **CPIE Centre Corse « A Rinascita »**.

Il s'agit de limiter l'introduction d'espèces exogènes. Cette action a un aspect scientifique : **participatif** pour alimenter l'observatoire local de la biodiversité en impliquant les pêcheurs ; et **technique** par pêches électriques ; l'autre aspect, **pédagogique**, concerne l'information et la sensibilisation des pêcheurs de tous âges. Cette action est en cours, elle est à intensifier.

> Une seule association, l'AAPMA (Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique) rassemble plus de 300 pêcheurs, sur tous les cours d'eau (et plans d'eau) de Balagne. Elle mène des actions de sensibilisation, notamment auprès des enfants (fête annuelle). Elle souhaite être partenaire de cette action. Le site principal, particulièrement sensible à l'introduction d'espèces exogènes en tant que plan d'eau, est le lac de Codole (implication de l'Office d'équipement hydraulique de Corse). L'ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques) est impliqué et à mobiliser.

### Partenaires techniques

**AAPMA Balagne**

**ONEMA**

**Fédération de Pêche**

**Pays de Balagne**

**Conseil de développement**

**PB**

**OEHC**

**Université de Corse**

**Museum national d'histoire naturelle**

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>CPIE Centre Corse :</b> • Campagnes de sensibilisation • Inventaires	• Campagnes de sensibilisation • Inventaires						

### PREMIÈRE ÉTAPE

**CPIE Centre Corse** : Préciser le calendrier et les premières actions à mener

Montant total prévisionnel  
sur 5 ans :  
**à déterminer**

### Partenaires financiers

**ONEMA**

**Agence Eau**

**État / Europe**

## Valorisations thématiques des sentiers de Balagne

Action portée par l'OMT de Calvi – Pôle Touristique Balagne.

Un travail préalable a été mené sur le thème géologique sur cinq sentiers du bassin de vie de l'Île-Rousse.

**2 étapes :** 1) Sélection des boucles et rédactions du contenu d'interprétation ; 2) Publication.

Le budget estimé comprend les études géologiques et le contenu d'interprétation.

> Les co-financements ne sont pas encore établis. Des financements sont notamment à rechercher auprès de l'Agence de Tourisme de Corse et du Conseil général de Haute-Corse. Un travail complémentaire doit concrétiser ce point.

### Partenaires techniques

Pays de Balagne

Conseil de développement

Associations

OT

	3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>Pôle touristique de Balagne :</b> Sélection des boucles et rédaction du contenu d'interprétation		Sélection des boucles et rédaction du contenu d'interprétation	Mise en forme et publication des circuits thématiques	Mise en forme et publication des circuits thématiques				

### PREMIÈRE ÉTAPE

Pôle touristique de Balagne :

Recherche de financement

Montant total prévisionnel sur

2 ans : **50 000 €**

Prévisionnel 2012 : **30 000 €**

### Partenaires financiers

ATC

Ministère Recherche

Pays de Balagne

CG 2B

## Reconquête des vergers traditionnels de Balagne

Action portée par le **Foyer rural d'Aregno**.

> L'objectif est de pérenniser et d'étendre toute l'année l'action des deux Foires de l'amandier et de l'olivier de Balagne, qui sont membres de la FFRAAC (Fédération des Foires Rurales Agricoles et Artisanales de Corse).

**Enjeux :** Retrouver la mémoire d'un terroir agricole dont l'économie était fondée sur la production de vergers d'amandiers, d'oliviers et d'orangers • Retrouver les variétés locales traditionnelles (orangers et amandiers) et impliquer les populations pour sauvegarder les espèces.

> Mise en relation avec le Conservatoire botanique et l'AREFLEC, qui sont en train de mettre en place à l'échelle de la Corse un réseau de conservation des espèces cultivées ou sauvages (recensement des acteurs, identification des besoins). Rencontre préparatoire à organiser.

### Partenaires techniques

**OEC / CBNC**

**Conseil de développement**

**Pays de Balagne**

**Association d'agroécologie**

**balanine, INRA, AREFLEC**

**Chambre d'Agriculture, CEFE**

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>Foyer rural :</b> • Réunions préparatoires avec les partenaires techniques	• Réunions préparatoires avec les partenaires techniques	• Recherche de l'ADN / certification • Développement de plants, • Restructuration des vergers (plantations et greffes) • Distribution de plants aux habitants	• Recherche de l'ADN / certification • Développement de plants, • Restructuration des vergers (plantations et greffes) • Distribution de plants aux habitants	• Recherche de l'ADN / certification • Développement de plants, • Restructuration des vergers (plantations et greffes) • Distribution de plants aux habitants	• Recherche de l'ADN / certification • Développement de plants, • Restructuration des vergers (plantations et greffes) • Distribution de plants aux habitants	• Recherche de l'ADN / certification • Développement de plants, • Restructuration des vergers (plantations et greffes) • Distribution de plants aux habitants	• Recherche de l'ADN / certification • Développement de plants, • Restructuration des vergers (plantations et greffes) • Distribution de plants aux habitants

### PREMIÈRE ÉTAPE

**PAYS :** Réunion préparatoire avec les foyers ruraux, l'INRA, AREFLEC et le Conservatoire botanique

Montant total prévisionnel sur  
5 ans : à déterminer  
Prévisionnel 2012 : **4 000 €**

### Partenaires financiers

**DREAL de Corse**

**OEC / CBNC**

**Pays de Balagne**

**Collectivités locales**

## Production et vente en circuits courts

Action portée par l'Una Lenza da Annacquà – Association Balanine d'Agroécologie.

- > Un des objets de l'association balanine d'agroécologie est de soutenir une agriculture vivrière en Balagne ; elle représente actuellement 25 producteurs de Balagne (jeunes, souvent en label bio) ; 3 marchés de producteurs ont été mis en place. Projet d'un permanent et d'un point de vente de producteurs, fixe et ouvert à l'année.
- > Les conditions préalables de l'action doivent être précisées, par une réunion de travail entre la structure porteuse et l'ODARC. Une condition initiale à réaliser est la création d'une structure «groupement de producteurs», pour pouvoir bénéficier des aides du PDRC. Les filières en place de production professionnelle doivent être intégrées et regroupées.
- > Le Pays et ses élus soutiennent fortement cette initiative. Le Conseil de développement approuve particulièrement ce projet de fiche.

### Partenaires techniques

ODARC

Pays de Balagne

OEC

OEC / CNBC

Chambre d'Agriculture

INRA

AREFLEC

CIVAM Bio

Cap Vert

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>PAYS :</b> Réunion pour les élus sur les circuits courts de distribution	<b>Una Lenza :</b> Création d'une structure aux statuts adaptés	• Animation du réseau de producteurs et des circuits courts	• Animation du réseau de producteurs et des circuits courts	• Animation du réseau de producteurs et des circuits courts	• Animation du réseau de producteurs et des circuits courts	• Animation du réseau de producteurs et des circuits courts	• Animation du réseau de producteurs et des circuits courts

### PREMIÈRE ÉTAPE

**Pays de Balagne :** Réunion de travail à organiser avec Pays de Balagne, ODARC, CA, OEC et Una Lenza da Annacquà

Montant total prévisionnel  
sur 5 ans :  
à préciser

### Partenaires financiers

ODARC

Collectivités locales

Pays

## Schéma de développement culturel

Action portée et présentée par l'association **Cultura in Balagna**, qui regroupe actuellement 42 membres, acteurs culturels en Balagne.

**Objectifs** : Élaboration du schéma et mise en œuvre : de l'étude de préfiguration à l'action.

La démarche associe acteurs culturels, élus, associations. L'action est soutenue par le Pays et les communautés de communes, qu'il faudra à présent approcher officiellement.

Les hypothèses de financement seront rapidement validées pour la première phase. Des contacts sont déjà pris avec la Fondation Crédit agricole pour la phase suivante de mise en œuvre : intérêt à concrétiser.

**Partenaires techniques**  
**CTC / Direction Culture**  
**Conseil de développement**  
**Pays de Balagne**  
**Pôle touristique**

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>Cultura in Balagna</b> : ... Préparation du cahier des charges, lancement et attribution de l'AO	<b>ME</b> : Mission de préfiguration	Élaboration du schéma de Développement Culturel	<b>Cultura in Balagna</b> : Mise en œuvre du schéma de Développement Culturel	Mise en œuvre du schéma de Développement Culturel	Mise en œuvre du schéma de Développement Culturel	Mise en œuvre du schéma de Développement Culturel	Mise en œuvre du schéma de Développement Culturel

**PREMIÈRE ÉTAPE**  
**Cultura in Balagna** :  
 Préparation du cahier des charges et du dossier de demande de financement, avec le service CTC/culture

Montant total prévisionnel sur 4 ans :  
**240 000 €**  
 Prévisionnel 2012 : **45 000 €**

**Partenaires financiers**  
**CTC / Direction Culture**  
**CG2B**  
 Intercommunalités  
 Fondation du Crédit agricole

## Casa balanina di a lingua

Action portée et présentée par la **Casa Balanina di a lingua**.

Le collectif porteur est un réseau inclusif, ouvert. Une convention lie les membres du réseau, individus, associations, collectivités (le Pays en est signataire). Chaque action, collectivement acceptée, est développée par au moins deux acteurs.

> Le service de la langue corse (Serviziu Lingua Corsa), qui finance l'action, est favorable à l'établissement d'une convention triennale entre la CTC et le réseau, qui pérennise la programmation et son financement.

> Possibilité d'étudier l'implication de l'Université, de faire intervenir des étudiants corsophones.

### Partenaires techniques

CTC / Langue corse

Pays de Balagne

Conseil de développement PB

Associations culturelles

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>Casa Balanina di a Lingua :</b> • Action lancée • Programmation toute l'année	• Programmation toute l'année						

### PREMIÈRE ÉTAPE

**Casa Balanina di a Lingua : Signature de la Convention triennale avec la CTC**

Montant total prévisionnel annuel :  
**75 550 €**

Taux de Participation Direction de la langue  
Corse (2012) : **53 000 € (70 %)**  
*Convention triennale*

## Accompagnement pour la mise en place d'un Agenda 21 scolaire

Action portée et présentée par le **CPIE Centre Corse « A Rinascita »**.

Label «Éco-École» pour les écoles primaires, «Agenda 21 scolaire» pour les collèges et lycées.

Cette action ajoutée est jugée intéressante par le Pays : elle doit être précisée par des contacts pris avec des candidats potentiels, chefs d'établissement et leurs équipes pédagogiques. Les actions et contacts doivent être pris sous l'égide centralisatrice du Pays.

> À lier avec les actions menées par le PNR (contact : Martine Filibert, projets d'école) et avec l'association Aghjasole (voir action «Éducation à l'environnement»).

> Piste possible d'établissement (**début 2012-2013**) : l'école primaire **HQE de Monticello** - (début 2013-2014), école primaire d'Areghno et de Santa-Reparata - (début 2014-2015), école primaire de Galeria

**Partenaires techniques**  
**Établissement(s) pilote(s)**  
**Pays de Balagne**  
**Éducation nationale**

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
CPIE Centre Corse : Préparation, prise de contact	• Année d'impulsion	• Année d'impulsion	Poursuite de la démarche avec la mise en place du plan d'action	Poursuite de la démarche avec la mise en place du plan d'action			

### PREMIÈRE ÉTAPE

**PAYS** : Mobiliser un ou deux établissements volontaires (prise de contact et décision avant l'été).

Montant total prévisionnel sur 2 ans :  
**5 000 €** (par établissement)  
Prévisionnel 2012 : **5 000 €**

Taux de Participation OEC / DEE (2012)  
**40%**

## Caractérisation et attentes des néo-balanins

Action portée et présentée par le **Conseil de développement**.

À partir d'une étude démographique rétrospective du Conseil de développement, il s'agit d'avoir une approche qualitative des néo-balanins (à partir d'entretiens approfondis auprès de résidents installés depuis moins de cinq ans par exemple).

> Cette action va enrichir la réflexion menée pour le schéma de cohérence territoriale (SCOT).

> Des co-financements sont à rechercher auprès des collectivités et de la CTC **au titre de l'accompagnement du SCOT**.

**Partenaires techniques**  
Universitaires  
Pays de Balagne  
INSEE

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>Conseil de développement PB :</b> • Préparation du cahier des charges et diffusion	• Diffusion et choix du prestataire maître d'œuvre	<b>ME :</b> Conduite de l'étude	Conduite de l'étude				

**PREMIÈRE ÉTAPE**  
**Conseil de développement PB :**  
Préparation du cahier des charges et du dossier de demande de financement

Montant total prévisionnel sur 2 ans :  
**35 000 €**  
Prévisionnel 2012 : **15 000 €**

## Tableau d'indicateurs de la qualité de vie des résidents balanins

Action portée et présentée par le **Conseil de développement**.

Le Conseil de développement de Balagne et le Forum des Citoyens Actifs de Balagne ont déjà engagé cette réflexion ; le laboratoire **LISA** (Université/CNRS) a été mobilisé.

En 2012 est prévu le choix définitif des indicateurs (par LISA) ; certains indicateurs ne seront pas encore disponibles à l'échelle du Pays (une commande en parallèle à l'INSEE de données territorialisées sera nécessaire) ; une présentation chiffrée de ces indicateurs avec le Pays est envisagée pour fin 2012. L'objectif est de mettre en place un observatoire avec une mise à jour annuelle des données, et des éléments comparatifs dans le temps et l'espace. Les tableaux complémentaires seront conçus en 2013.

> Cette action (étude) est préparatoire au schéma de cohérence territoriale (SCOT).

> Des co-financements sont à rechercher auprès des collectivités et de la CTC **au titre de l'accompagnement du SCOT**.

### Partenaires techniques

Université de Corse / CNRS

Pays de Balagne

Conseil de développement PB

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
Laboratoire LISA : • Choix indicateurs	• Choix indicateurs • Présentation indicateurs chiffrés	• Tableaux complémentaires	• Tableaux complémentaires	• Mise à jour annuelle			

### PREMIÈRE ÉTAPE

Conseil de développement PB :

Action lancée, préparation du dossier de demande de financement

Montant total prévisionnel sur 2 ans :

**45 000 €**

Prévisionnel 2012 : **20 000 €**

# Projet Agenda 21 et programme d'actions

**Bonifacio**



## *Stratégie*

**AXE 1. Bien vivre à Bonifacio**

**AXE 2. Connaître et faire aimer  
Bonifacio, sa ville et son territoire**

# Déclinaison et explicitation des axes

## **AXE 1. Bien vivre à Bonifacio**

**Volontés > Aménager le territoire (centre urbain et campagne, dont hameaux) pour tous - Promouvoir un habitat économe (eau, énergie...) et soucieux du bien-être des populations - Améliorer l'offre en logement et la qualité architecturale et urbaine des bâtiments et des espaces publics - Vers une gestion rationnelle des déchets - Améliorer les déplacements - ...**

## **AXE 2. Connaître et faire aimer Bonifacio, la ville et son territoire**

*Une grande richesse patrimoniale, historique, naturelle et culturelle  
à mieux connaître, préserver, partager et faire connaître.*

**Volontés > Mieux connaître et partager l'histoire, la culture et les paysages bonifaciens - Préserver et promouvoir les langues corse et bonifacienne, en préserver la connaissance, les usages, la pratique... - Mettre en valeur les sites remarquables Soutenir et s'impliquer dans les actions de protection et de promotion du Parc marin international et du Conservatoire du littoral - ...**

## Actions aussi proposées dans le cadre de l'Agenda 21 (1/2)

### Axe 1

- Aménagement de l'Espace Saint-Jacques
- Aménagement des places de la Haute Ville
- Permanences de l'Espace Info Énergie à Bonifacio par Aghjasole et actions de sensibilisation
- Des nouveaux quartiers et bâtiments économes : écoconditionnalité, éco-quartiers...
- Amélioration des performances énergétiques des lycée et collèges
- Dissimulation des réseaux sur un site pilote («Saint-Erasme» ? Saint-Jacques ? Route de Suartone ?)
- Plan Ombres et Lumières (améliorations et économies sur l'éclairage public sur l'ensemble du territoire)
- Proposition d'un centre d'enfouissement des déchets mécano-biologique pour les entreprises
- Irrigation des jardins par de l'eau fournie par l'OEHC
- Parking spécifiquement aménagé pour les camping-cars
- Plan de mobilité de l'extrême-sud / PDU
- FISAC spécifique à Bonifacio (déplacements, livraisons...)
- Projet pilote de liaison avec navette électrique, desserte des hameaux
- Services personnes isolées
- Prise en compte du Handicap dans la ville et par les professionnels
- Favoriser les circulations et liaisons piétonnes
- Améliorer la signalétique (PMD, balisage, etc.)

## Actions aussi proposées dans le cadre de l'Agenda 21 (2/2)

### Axe 2

- Sentier du patrimoine et développement d'un terrain de connaissance, d'expérimentation et de transmission (*sous réserve du choix d'un site sur le piale*)
- Promotion des langues corse et bonifacienne (en application de la convention : toponymie...)
- Projet Montlaur
- Bastion de l'Étendard et parcours patrimonial urbain
- Poursuite et valorisation de l'inventaire du patrimoine de Bonifacio
- Plan de valorisation touristique et sensibilisation aux bonnes pratiques  
*informations, diplôme «Ambassadeur bonifacien», «Rendez-vous récréatifs», «Ateliers du regard»*
- Kit du tourisme responsable
- Projet de classement « ville art et histoire »

# 12 actions retenues

1. OPAH énergie (diagnostic, aides, sensibilisation...) : 5 volets
2. Amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics et écoles (diagnostic, investissements)
3. Éducation à l'environnement et au patrimoine : 7 volets
4. Association au plan régional de lutte contre la précarité énergétique (territoire-test)
5. Communication et sensibilisation grand public / professionnel sur les déchets
6. Compléter les équipements de collecte sélective
7. Kit Bonnes pratiques et de sensibilisation des habitants : 2 volets (à partir d'Atlas de la biodiversité...)
8. Valorisation du patrimoine: 2 volets  
sentier du patrimoine, chantier-formation professionnalisant & sensibilisation des jeunes
9. Programmes de formation et de sensibilisation des professionnels adaptées, à la carte, in-situ : 3 volets
10. Inventaire des arbres remarquables et sa valorisation: 2 volets
11. Programme de lutte et de prévention contre les plantes invasives (territoire prioritaire) et promotion des variétés locales
12. Itinéraire photographique du paysage de Bonifacio et sa valorisation

# Les 12 actions

## OPAH énergie

**Cette action complexe est prioritaire pour la mairie :  
elle se décline en différents volets (acteur entre parenthèses)  
qui enrichissent d'autant l'action engagée  
dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat.**

**Volet A : Aides supplémentaires pour l'OPAH,**

en privilégiant les copropriétés dégradées et en complétant les aides «Habiter mieux» (Pact Corse)

**Volet B : Diagnostic des déperditions énergétiques**

sensibilisation et communication à partir de l'outil de thermographie (aérienne et terrestre) (Pact Corse)

**Volet C : Permanence bonifacienne de l'Espace Info Énergie** (Aghjasole)

**Volet D : Fiches des matériaux et techniques**

permettant de réaliser des économies d'énergie (CM2A)

**Volet E : Manifestation basée sur l'éco-construction** (Chambre de métiers 2A)

### À NOTER :

Cette action (Volet A) est également menée en Balagne (sur la CdC Bassin de Vie de l'Île-Rousse) par la même équipe d'animation : Pact Corse ; l'association Aghjasole est par ailleurs espace info énergie sur les deux territoires.

## volet A - Primes complémentaires au programme « Habiter mieux »

Action portée par la **Mairie de Bonifacio**.

### Objectifs :

- Organiser au mieux les actions et hiérarchiser les étapes par rapport à l'information apportée aux propriétaires entrant dans le cadre de l'OPAH sur cette opportunité financière supplémentaire,
- Développer des actions pour être incitatifs vis-à-vis des propriétaires (ordonner les choix, et développer les projets selon les cibles). *Actions entreprises* : communication, montage de dossiers, partenariat, montage et dépôts de financement des travaux... Un DPE (diagnostic de performance énergétique) avant et après, réalisé par le Pact Corse, permettra de vérifier les résultats.
- Avoir pour objectif l'organisation de copropriétés et de les privilégier dans le cadre des aides apportées (en matière de diagnostic énergétique notamment) : interventions prioritaires,
- Déterminer les diagnostics et les travaux conséquents selon les financements supplémentaires disponibles.

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>PACT :</b> • Communication (plaquettes, affiches, PQR, télés...) • Présentation aux travailleurs sociaux et aides à domicile • Partenariat élargi avec les caisses de retraite	Montage et dépôt des demandes de financement des travaux	Montage et dépôt des demandes de financement des travaux	Montage et dépôt des demandes de financement des travaux  Bilan annuel	Montage et dépôt des demandes de financement des travaux	Montage et dépôt des demandes de financement des travaux  Bilan annuel	Montage et dépôt des demandes de financement des travaux	Montage et dépôt des demandes de financement des travaux  Bilan annuel

### Partenaires techniques

Pact Corse

OEC/DdEn

ADEME

Association EIE Aghjasole

Montant total prévisionnel sur 5 ans :

**119 400 €** (65 logements)

Prévisionnel 2012 : **15 000 €**

### PREMIÈRE ÉTAPE

**PACT : Budget détaillé ; présentation des actions et contenus de communication. Montage et dépôts des demandes de financements.**

*Aide technique de l'OEC/DdEn*

## OPAH énergie - volet B - Diagnostic des déperditions énergétiques

Action portée par la **Mairie de Bonifacio**.

Outil d'aide à la décision et d'accompagnement de la collectivité dans l'exploitation des données et la communication sur le territoire.

Les résultats pourront être utilisés à des fins de sensibilisation des habitants et de perspectives d'amélioration des bâtiments (partage des données avec Aghjasole, espace info énergie).

- > Préparation du cahier des charges et de l'AO pendant l'été 2012 (accompagnement technique OEC/DdEn - ADEME)
- > Préciser dans ce cadre la cartographie de l'action devant être entreprise et les bâtiments pilotes qui pourraient être concernés par une thermographie aérienne et terrestre : cibler les bâtiments témoins et leur situation.

### Partenaires techniques

Pact Corse

OEC/DdEn

ADEME

Association EIE Aghjasole

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>MAIRIE :</b> • Préparation, lancement et attribution de l'AO. <b>ME :</b> • Acquisition des données	<b>ME :</b> • Acquisition des données	• Traitement des données et restitutions cartographiques	• Exploitation et diffusion des résultats			<b>ME :</b> • Thermographie après travaux	<b>ME :</b> • Thermographie après travaux

Montant total prévisionnel sur 4 ans :

**170 000 €**

Prévisionnel 2012 : **40 000 €**

Taux de Participation OEC / DdEn

**90%**

Aide technique de l'OEC/DdEn : Assistance ingénierie accompagnement, élaboration du cahiers des charges

## OPAH énergie - volet C -

### Permanence bonifacienne de l'Espace Info Énergie

Action portée par l'association **Aghjasole**, Espace Info Énergie.

*Objectifs* : Organiser une permanence de l'espace info énergie, régulière, à la mairie de Bonifacio

> Envisager une collaboration avec PACT CORSE sur la partie diagnostic et assistance, et ainsi mieux se compléter afin de répondre au mieux aux attentes de la municipalité, des habitants concernés par l'OPAH.

#### Partenaires techniques

Mairie de Bonifacio

Pact Corse

ADEME

CM 2A

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>Aghjasole :</b> Permanences à la Mairie de Bonifacio	Permanences à la Mairie de Bonifacio						

Montant total prévisionnel sur 4 ans :

**100% mission EIE Aghjasole**

#### PREMIÈRE ÉTAPE

**Aghjasole :**

Coordination et convention d'intervention avec la  
mairie

**MAIRIE :**

Mise à disposition d'un local pour la permanence

## OPAH énergie - volet D - Fiches des matériaux et techniques

## OPAH énergie - volet E - Manifestation basée sur l'éco-construction

Actions portées par la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat 2A**.

**Première étape Volet D** : Comité de pilotage de choix des sujets des 10 fiches avec la Mairie, Pact Corse, Aghjasole, l'ABF, l'association Acqua, l'OEC...

**Première étape Volet E** : Réunion de programmation avec la Mairie, Pact Corse et Aghjasole

À noter que les fiches techniques (volet D) de la Chambre de Métiers alimenteront le *kit Bonnes pratiques et sensibilisation des habitants (action 7)* et pourront être un des supports de *formation des professionnels de l'action 9*.

### Partenaires techniques

Mairie de Bonifacio

PACT Corse

Association EIE Aghjasole

Maison de l'emploi

Associations

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>CM2A :</b> • Montage du projet • Réalisation de 10 fiches métiers	• Réalisation de 10 fiches métiers	• Réalisation de 10 fiches métiers	• Réalisation et impression de 10 fiches métiers				
<b>CM2A :</b> • Préparation de la journée, montage financier	Journée Manifestation écoconstruction						

Montant total prévisionnel sur 2 ans :  
**14 520 €**

Taux de Participation OEC / DdEn  
**70% à 100%**

Montant total prévisionnel sur 1 an :  
**6 315 €**

Taux de Participation OEC / DdEn  
**70% à 100%**

## Amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics et écoles

Action portée par la **Mairie de Bonifacio**.

Diagnostic d'ensemble pour la mairie de ses consommations (y compris celui de l'éclairage public) pour un bilan énergétique, et diagnostic plus poussé sur quelques bâtiments publics fréquentés et représentatifs (état des lieux plus poussé et propositions d'investissements) - en se conformant aux cahiers des charges de l'ADEME.

*Offre projetée* : (1) Bilan énergétique de la commune, (2) Diagnostic « éclairage public », (3) Diagnostics énergétiques spécifiques

*Les outils* : l'analyse des coûts et factures comptables de consommation énergétique fournies et des visites accompagnées (élu et/ou service) de sites ou bâtiment publics.

> L'association **Aghjasole**, Espace Info Énergie, affiche sa capacité d'intervention sur cette mission.

**Partenaires techniques**  
**Association EIE Aghjasole**  
**ADEME**  
**EDF**

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>MAIRIE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation, lancement et attribution de l'AO</li> </ul> <b>ME :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Étapes 1</li> </ul>	<b>ME :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Étape 2</li> <li>Bilan bat. pilotes (étape 3)</li> </ul>	<b>ME :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan bat. pilote (étape 3)</li> </ul> <b>MAIRIE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Programmation de travaux d'amélioration</li> </ul>	<b>MAIRIE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics</li> </ul>		

Montant total prévisionnel sur 4 ans :  
**15 900 €** (phase 1 & 2)  
 + **61 134 €** (12 bâtiments pilotes)  
 Prévisionnel 2012 : **15 900 €**

Taux de Participation OEC / DdEn (2012)  
**90%** (phases 1 & 2 & 3)

*Aide technique de l'OEC/DdEn* : Assistance ingénierie accompagnement, élaboration cahier des charges

## Éducation à l'environnement & au patrimoine

*Plusieurs volets à cette action, différents thèmes développés et outils utilisés et des états d'avancement également divers :*

- **Volet A : éducation à l'environnement (énergie)** pour les élèves de l'école primaire (Aghjasole),
- **Volet B : visites de terrain (patrimoine naturel et culturel)** pour les élèves de l'école primaire (CPIE Centre Corse),
- **Volet C : animation sur la culture et le patrimoine** pour les élèves de l'école primaire (**Association guides culturels**)
- **Volet D : animation, sensibilisation et chantiers de jeunes** (association locale)
- **Volet E : animations (patrimoine, culture, histoire locale)** (Association archéologie)
- **Volet F : lancement d'un Agenda 21 scolaire** à l'école de Bonifacio (CPIE Centre Corse),

Souhait d'un programme répété selon la classe d'âge d'une année sur l'autre > **Convention pluriannuelle d'intervention.**

> Une enseignante du **collège** de Bonifacio a également proposé avec l'accord de son principal une sensibilisation de ses élèves au patrimoine de proximité à partir d'animations sur le terrain. Cette action est à soutenir, mais les sources de financement mobilisables ne sont pas encore identifiées ici. Le programme sera à préciser avec les partenaires.

Les sources de financement de chaque volet sont différentes. Le programme doit être fixé en juin pour l'année suivante.

> Voir aussi les autres actions impliquant une sensibilisation des enfants (tri des déchets, arbres remarquables...).

### PREMIÈRE ÉTAPE

**Porteur :** Mobilisation des chefs d'établissement et enseignants, réunion (avant fin juin)

## Éducation Volet A : à l'environnement & Volet B : au patrimoine

Action portée par l'association **Aghjasole** (3A) et le **CPIE Centre Corse «A Rinascita»** (3B).

Aghjasole propose un programme pédagogique, le CPIE des sorties-visite de 2 à 3 jours. Les sources de financement sont différentes. Le programme doit être fixé en juin.

> Voir aussi les autres actions impliquant une sensibilisation des enfants.

**Volet A** : Sensibilisation des scolaires (1er et 2nd cycles) basée sur la découverte des énergies renouvelables et la maîtrise de la consommation énergétique - **Volet B** : Allier « environnement » et « patrimoine » - Intervention « terrain » (310 € / intervention)

**Partenaires techniques**  
**Mairie de Bonifacio**  
**Enseignants / Directeur d'école**  
**Éducation nationale**  
**OEC/DdEn**  
**OEC/Éducation**  
**ADEME**  
**DREAL de Corse**

	3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>Aghjasole :</b> Préparation offre pédagogique, dossiers de financement, mobilisation des enseignants		• 10 classes		• 10 à 15 classes		• 10 à 15 classes		• 10 à 15 classes
<b>CPIE :</b> Préparation offre pédagogique, dossiers de financement, mobilisation des enseignants		Visites terrain	Visites terrain	Visites terrain	Visites terrain	Visites terrain	Visites terrain	Visites terrain

Taux de Participation OEC / DdEn (2012) : **70%**

Taux de participation OEC / Éducation (2012) : **80%**

Montant total prévisionnel sur 4 ans :

**137 500 €** (Aghjasole)

Prévisionnel 2012 : **25 000 €**

## Accompagnement pour la mise en place d'un Agenda 21 scolaire

**VOLET F** - Action portée par le CPIE Centre Corse «A Rinascita» (6B).

Label «Éco-École» pour les écoles primaires, «Agenda 21 scolaire» pour les collèges et lycées.

Montant total  
prévisionnel sur 2 ans :  
**5 000 €**

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
CPIE : Préparation, prise de contact	• Année d'impulsion	• Année d'impulsion	Poursuite de la démarche avec la mise en place du plan d'action	Poursuite de la démarche avec la mise en place du plan d'action			

Taux de Participation OEC / DEE (2012) : **40%**

### VOLET C -

Action en cours avec les guides culturels, contact pris avec l'équipe pédagogique de l'école primaire, 12 interventions prévues d'ici avril 2013, financées par l'Office du Tourisme > Pérennisation

### VOLET D -

Association en cours de création, financement de fondations privées, projet 2012-2013 de chantier de jeunes, projet d'intervention en formation et sensibilisation auprès d'enfants de l'école au lycée (environnement, nouvelles énergies, solidarité)

### VOLET E -

Association Archéologie, animations (patrimoine, culture, histoire locale), projet pédagogique à structurer en 2013 (agrément, contacts)

## Association au plan régional de lutte contre la précarité énergétique

L'action est portée par la **Mairie de Bonifacio**.

- > L'étude est lancée au niveau régional. Les deux territoires d'Agenda 21 (Balagne et Bonifacio) seront associés à l'étude et participeront au comité de pilotage ; ils seront territoires-pilote d'application à la conclusion de l'étude.
- > Il s'agit de rester à la disposition de la DdEN pour alimenter la réflexion sur la précarité énergétique par les remontées des territoires.
- > L'association Aghjasole, espace info énergie, est volontaire.
- > Les services sociaux de la mairie seront intégrés à la démarche dans une seconde phase (2013).

### Partenaires techniques

OEC/DdEn

Association EIE Aghjasole

CCAS

ADMR

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>MAIRIE :</b> • Participation à l'étude	• Participation à l'étude	• Application des résultats de l'étude au territoire-test	• Application des résultats de l'étude au territoire-test	• Application des résultats de l'étude au territoire-test	• Application des résultats de l'étude au territoire-test	• Application des résultats de l'étude au territoire-test	• Application des résultats de l'étude au territoire-test

### PREMIÈRE ÉTAPE

**Mairie :** Lettre officielle de M. le Maire demandant l'intégration dans le projet

## Communication et sensibilisation grand public / professionnels sur les déchets

L'action est portée par la **Mairie de Bonifacio**.

*Plusieurs volets possibles à cette action, selon les publics visés, les partenaires mobilisés et les outils utilisés :  
ci-dessous des pistes à développer avec les partenaires privilégiés indiqués entre parenthèses :*

- scolaires (SYVADEC - École),
- touristes et visiteurs (SYVADEC - OMT)
- grand public (SYVADEC - SITDESC - Associations) : **Volet A : Compostage individuel**  
: **Volet B : Stand d'information**
- administrations (SYVADEC - Mairie) : **volet C : Charte du papier recyclé**
- professionnels :
  - sensibilisation et équipements groupés (CCI)
  - déchets BTP et chantiers (Mairie - OEC/Déchets)
  - sensibilisation des entreprises BTP (OEC/Déchets)

### Partenaires techniques

**SITDESC**

**OEC / Déchets**

**SYVADEC**

**Office du Tourisme**

**Association ABCDE**

**CCI 2A & CMA 2A**

**Fédération BTP**

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>Mairie / SITDESC :</b> ** Préparation du programme et des outils Réunion du groupe de travail coordinateur	<b>Mairie / SITDESC :</b> • Coordination et animation d'un plan média <b>Service Déchets :</b> • Sensibilisation de professionnels BTP	<b>Mairie / SITDESC :</b> • Coordination et animation d'un plan média <b>MAIRIE :</b> • Expérimentation du SOGED	<b>Mairie / SITDESC :</b> • Coordination et animation d'un plan média <b>MAIRIE :</b> • Mise en place du SOGED				

Taux de Participation OEC / Service Déchets PPR : **80%** selon projets

## Renforcement du dispositif de collecte sélective

L'action est portée par la **Mairie de Bonifacio**.

La commune a préparé une convention avec l'**association DEFI** pour organiser une **collecte sélective au porte-à-porte** du **verre** dès 2012 (en 2012, sur 75 professionnels de la Haute-Ville et de la Marine ; extension prévue en 2013 sur 40 autres professionnels de la commune), ainsi que des **canettes** en aluminium et des **cartons** en 2013. Canettes et cartons nécessitent la distribution de presses limitant leur volume avant collecte. Une étude-diagnostic précèdera la mise en place de ce service.

Par ailleurs, le SITDESC propose de compléter et d'améliorer le dispositif existant par deux études menées en simultané (second semestre 2012) à l'échelle intercommunale :

- (1) Étude d'optimisation de la gestion des déchets au niveau intercommunal (diagnostic avant le transfert de la compétence collecte) : Recensement dans le cadre du diagnostic - Mise en œuvre opérationnelle.
- (2) Par ailleurs le SITDESC vise une rationalisation de la déchetterie de Bonifacio dans le cadre d'un processus intercommunal et global d'harmonisation du dispositif (étude diagnostic ; puis, mise en œuvre du plan et réorganisation).

Cette action vise à l'optimisation et la rationalisation de la collecte. Le transfert de la compétence collecte est en réflexion (intercommunalité).

### Partenaires techniques

**SITDESC**

**OEC / Déchets**

**SYVADEC**

**Office du Tourisme**

**CCI 2A & CMA 2A**

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>SITDESC :</b> • Programmation • Réalisation du diagnostic déchetterie	• Remplacement de la signalétique des PAV	• Action de communication de proximité	• Action de communication de proximité				

Taux de Participation OEC / Service Déchets PPR : **80%** selon projets

## Kit de bonnes pratiques et de sensibilisation des habitants

L'action est portée par la **Mairie de Bonifacio**.

Elle est structurée en deux parties (elle peut prendre la forme d'une **Charte** paysagère, architecturale et environnementale) :

- Une **synthèse** opérationnelle sur les quatre axes à traiter (**Biodiversité** (plantations : DREAL, Conservatoire botanique), **Habitat** (et énergie : Aghjasole, fiches techniques de la CM2A), **Patrimoine** (pierre sèche, ...) et **Paysage** (clôtures, matériaux, etc.), des données existantes ou à compléter, avec un financement général, et des **inventaires** plus précis pour compléter l'information (ci-dessous l'Atlas de la Biodiversité) ou pour valoriser des travaux précédents (droits d'utilisation des données et de l'expertise de personnes ressources locales).
- La production immédiate **d'outils de communication de transmission** de la connaissance et de sensibilisation : ex. :
  - > Site Web (pages sur le site de la Mairie / sur le site de l'OMT),
  - > Fiches de sensibilisation et techniques à distribuer aux personnes retirant un dossier de permis de construire ou CU,
  - > Carnet pour l'habitant, diffusion à prévoir en encart dans le bulletin municipale, plaquette dans les hôtels, etc.

### Partenaires techniques

OEC/Patrimoine / ODD

OEC/ CBNC

OEC / Parc marin

DREAL Corse

ADEME

Conservatoire littoral

Chambre de Métiers 2A

Association Aghjasole

Office du Tourisme

Associations locales

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>MAIRIE :</b> • Préparation, lancement et attribution de l'AO	<b>ME :</b> • Mobilisation des personnes ressources de la commune • Rassemblement et synthèse des données (biodiversité, habitat, patrimoine, paysage)	• Rassemblement et synthèse des données • Conception et réalisation des supports de transmission	• Conception et réalisation des supports de transmission	<b>MAIRIE :</b> • Diffusion, sensibilisation et transmission	• Diffusion, sensibilisation et transmission	• Diffusion, sensibilisation et transmission	• Diffusion, sensibilisation et transmission

**Partenaires financiers**  
DREAL Corse

## Kit de bonnes pratiques et de sensibilisation des habitants

### - volet B - Atlas de la biodiversité communale

L'action est portée par la **Mairie de Bonifacio**.

Cette action est nourrie par des sous-parties thématiques qui font l'objet d'un portage et de financement propres : ainsi - **Atlas de la Biodiversité de la Commune (ABC)**

Le Conservatoire botanique national de Corse (CBNC) est partenaire technique sur la flore : un état des lieux (bilan des connaissances) va être établi en 2013 ; les inventaires complémentaires qui s'avèreront nécessaires seront décidés en groupe de travail, en impliquant les acteurs locaux. Les informations de l'inventaire ont ensuite vocation à être valorisées.

> Les actions à destination des enfants devront être menées en lien et dans le cadre établi par l'**action 3** «*Éducation à l'environnement et au patrimoine*».

#### Partenaires techniques

**DREAL de Corse**

**OEC/ CBNC**

**Mairie de Bonifacio**

**OEC / Parc marin**

**Conservatoire littoral**

**Office du Tourisme**

**Associations locales**

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>DREAL Corse :</b> • Actualisation de la connaissance et valorisation	• Actualisation de la connaissance et valorisation	• Actualisation de la connaissance et valorisation					

#### Partenaires financiers

**DREAL de Corse : 5 000 € en 2012 (prévisionnel flore)**

**OEC / CBNC (co-financement)**

**Mairie**

## Valorisation du patrimoine

L'action est portée par la **Mairie de Bonifacio**.

**Volet Sentier du patrimoine** : la Mairie doit proposer à l'Office de l'environnement un site adapté au cahier des charges précis établi par l'OEC (maîtrise foncière, boucle, facilité du parcours accueillant pour des familles, intérêt du patrimoine bâti, culturel et naturel..) : proposition de M. Tercé.

Ce sentier une fois retenu fera l'objet d'une **réhabilitation** et d'une **mise en valeur** (interprétation) à l'attention des promeneurs, qu'ils soient bonifaciens ou visiteurs. Le sentier constituera un lieu d'expérimentation et de réflexion, d'information, un outil de transmission, de sensibilisation au passé et à ses traces culturelles et culturelles, un vecteur de sensibilisation à l'environnement et au patrimoine non protégé, à l'environnement... Ce pourra être aussi un site de démonstration et de chantiers-pilotes (formations envisagées sur site / monter des murs en pierres sèches par exemple). Lien étroit avec l'**action 3** (éducation à l'environnement et au patrimoine pour des visites de terrain ou des ateliers) et **action 7** (Bonnes pratiques et sensibilisation des habitants).

Le volet « **Chantier-formation professionnalisant et sensibilisation des jeunes au patrimoine mobilier et immobilier** (en lien avec des projets communaux d'aménagement public-terrain de stage) », extrêmement intéressant, est en suspens ; la mairie devra rester attentive à toute opportunité pour l'engager, notamment sur les chantiers publics qui se dérouleront sur la commune.

**Partenaires techniques**  
**OEC/Direction patrimoine**  
**OEC/CBNC**  
**DREAL de Corse**  
**Office du Tourisme**  
**Association ACQUA**

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>OEC/Patrimoine :</b> • Programmation des travaux et de la valorisation	• Réhabilitation et mise en valeur						

Taux de Participation OEC / Direction patrimoine  
**100%** (sentier)

Aide technique de l'OEC : Assistance ingénierie et sensibilisation

## Programme de formation et de sensibilisation des professionnels : adapté, à la carte et in situ

- > Un lien étroit peut être fait entre l'Action 1 (**OPAH**), les besoins auxquels répondent les formations proposées et les sites de chantier-pilote ou de démonstration qui vont être recherchés.
- > Les formations (améliorations, sensibilisation...) doivent se tenir sur le territoire bonifacien, estampillées «Agenda 21».
- > Les formations peuvent être financées ou co-financées par l'**OEC/DdEn**. Les organismes de formation peuvent solliciter les aides complémentaires du dispositif régional **EDEC** (Engagement pour le développement de l'emploi et des compétences), pour monter des actions in situ à partir de 2 participants. Le dispositif est piloté par la **CCI de Haute-Corse** (M. Agostini). Ce complément peut souvent être utile.
- > Parmi les besoins identifiés, les formations **qualifiantes** (par exemple QUALI-Bois, QUALI- Sol [chauffage et eau chaude solaire thermique], QUALI- PV [photovoltaïque] et QUALI- PAC [pompe à chaleur], qui est devenue obligatoire), la réglementation thermique (RT) 2012... Il faudrait impliquer **les artisans, les entreprises et les architectes**.

*Plusieurs volets à cette action, selon les thèmes envisagés et les partenaires techniques porteurs de la formation :*

- **volet A** : Diagnostic des besoins en formation pour proposer mieux autour des opérateurs locaux autour de l'OPAH et des enjeux du développement durable (**Maison de l'emploi Sud Corse**)
- **volet B** : Former et faire connaître les nouvelles technologies liées aux métiers existants (**Aghjasole**),
- **volet C** : Intégrer une démarche de développement durable dans les interventions en bâti ancien et insérer cette qualification dans une charte de qualité relative à l'OPAH (**Chambre de Métiers**)

### Partenaires techniques

Mairie Bonifacio

Chambre de métiers 2A

Maison de l'emploi Sud Corse

Association Aghjasole

CAPEB

Architectes

## Programme de formation et de sensibilisation des professionnels : adapté, à la carte et in situ

### volet A - Diagnostic des besoins en formation

Action portée par la **Maison de l'Emploi Sud Corse**

**Objectifs** : Diagnostic des besoins en formation pour proposer mieux autour des opérateurs locaux autour de l'OPAH et des enjeux du développement durable *NB : Une action similaire a été menée en Alta Rocca*

**Moyens** :

- Identifier les besoins en formation à Bonifacio – préconiser des actions de formation et d'animation
- Fonctionner en transversal avec les opérateurs locaux - Pact Corse, Chambre de métiers, Aghjasole, etc.
- > Possibilité de chantier-type, plan de financement et délai de réalisation non précisés.
- > *Timing, organisation, constitution du COPIL, phasage à développer*

#### PREMIÈRE ÉTAPE

Maison de l'emploi

Sud Corse :

Calendrier,  
organisation,  
constitution du COPIL

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
Maison de l'emploi Sud Corse : • Réunion du COPIL, montage du dossier	• Identification des besoins	• Identification des besoins • Préconisations d'actions de formation et d'animation					

Montant total prévisionnel sur 2 ans :  
**10 000 €** (estimation)

Taux de Participation OEC / DdEn :  
**70%**

## Programme de formation et de sensibilisation des professionnels : adapté, à la carte et in situ

### volet B - Former et faire connaître les nouvelles technologies liées aux métiers existants

Action portée par Aghjasole

#### Objectifs et enjeux :

- Former et faire connaître les nouvelles technologies liées aux métiers existants (chauffe eau solaire, bois énergie, pompes à chaleur),
- Professionnaliser et sensibiliser les entreprises aux nouvelles réglementations et labellisations liées aux énergies nouvelles et renouvelables,
- Emmener les formations sur les territoires et les maintenir si petit nombre d'inscrits.

#### PREMIÈRE ÉTAPE

##### Aghjasole :

- Définition des programmes et montage des dossiers
- Réunion de coordination

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
Aghjasole : • Communication, contact, mobilisation	• 5 à 10 formations	• 5 à 10 formations		• 5 à 10 formations		• 5 à 10 formations	

Montant total prévisionnel sur 3 ans :

**150 000 €** (5 000 € /formation de 2 à 3 jours)

Taux de Participation OEC / DdEn :

**80%**

## Programme de formation et de sensibilisation des professionnels : adapté, à la carte et in situ

### volet C - Intégrer une démarche de développement durable dans les interventions en bâti ancien

Action portée par la **Chambre de métiers et de l'artisanat** de Corse-du-Sud.

**Objectifs et enjeux :** Favoriser la qualification des professionnels du bâtiment (isolation, chaux, performance énergétique, le développement durable...) & Intégrer cette qualification dans une charte de qualité relative à l'OPAH

**Moyens :** - Organiser des chantiers pilote

- Intégrer le programme développé dans un dispositif plus global, qui sera complété par des fiches techniques liées à la communication et la sensibilisation (triple rôle : OPAH, Formation, sensibilisation).
- Croisement de la formation avec d'autres partenaires : mise en place d'un comité technique local validant les formations
- Envisager une labellisation des professionnels ayant suivi la formation

#### PREMIÈRE ÉTAPE

##### CM 2A :

- Définition des programmes et montage des dossiers
- Réunion de coordination

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
CM2A : • Communication, contact, mobilisation	• Formation de 9 jours par modules						

Montant total prévisionnel sur 1 an :  
**27 000 €** (estimation)

Taux de Participation OEC / DdEn :  
**80%**

## Inventaire des arbres remarquables de Bonifacio et valorisation - volet A - Inventaire et valorisation

Action portée par l'Office de l'environnement de la Corse (Gestion des milieux terrestres).

Cette action consiste en la mobilisation des moyens de l'Office, et en leur capacité d'entraînement

- pour établir l'**inventaire des arbres remarquables** de Bonifacio, en impliquant les acteurs locaux, associations (y compris les chasseurs) et habitants (campagne et hameaux), dans cette démarche,
- pour identifier le ou les arbres qui pourraient faire l'objet du **label «arbre remarquable de Corse»** (dont la création est prévue en 2013) ou qui présentent un intérêt particulier à l'échelle de la commune ;

À partir de l'inventaire, il est possible de mener des actions de valorisation de cette connaissance (ce que représentent ces arbres du point de vue historique, social, botanique, esthétique, mythologique) auprès des habitants, des enfants et des visiteurs ( et possibilité d'inscription en élément paysager remarquable dans le PLU par exemple). Cette seconde phase doit être développée selon les souhaits locaux.

> Possibilité de valorisation avec les scolaires (action 3) et auprès des habitants (action 7) : possibilité à la demande de la commune de faire une conférence de présentation, une animation, une intervention auprès des scolaires...

### Partenaires techniques

Mairie de Bonifacio

OEC / CBNC

Conservatoire du littoral

Parc marin

Office du Tourisme

Associations locales

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
OEC/Biodiversité : • Inventaires	• Inventaires • Labellisation	• Inventaires • Labellisation • Valorisation					

Taux de Participation OEC : **100%**

Prévisionnel 2013 : **5 000 €** (communication)

Aide technique de l'OEC : Assistance ingénierie accompagnement et sensibilisation

## Inventaire des arbres remarquables de Bonifacio et valorisation - volet B - Protection d'un Oléastre remarquable

Action portée par le **Conservatoire du littoral**.

Le Conservatoire du littoral a déjà identifié sur le plateau de Fazzio un **Oléastre** remarquable, monumental, qu'il souhaite conforter, entretenir et présenter dans les plaquettes de présentation du site (et du sentier de la Madonetta) comme témoin de l'histoire du lieu et de ses pratiques. La valorisation qu'il mettra en œuvre pourra être un exemple pour les suivantes.

Action de sauvegarde engagée depuis 2009.

**Partenaires techniques**  
OEC / Parc marin  
Office du Tourisme

**Partenaires financiers**  
Conservatoire du littoral  
OEC  
CG 2A  
FEDER

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>Conservatoire du littoral :</b> • Confortement branches et entretien des abords • Sensibilisation du public	• Suivi	• Suivi	• Suivi	• Suivi	• Suivi	• Suivi	• Suivi

## Programme de prévention contre les plantes invasives (territoire prioritaire) et promotion des variétés locales

Action portée et présentée par le **Conservatoire botanique national de Corse.**

L'action vise à favoriser et promouvoir une filière de production et ventes d'espèces locales, alternatives à des espèces invasives et introduites actuellement commercialisées. Un travail à mener auprès et avec les pépiniéristes, mais aussi des collectivités et maîtres d'ouvrages, des aménageurs, et des particuliers. Les deux sites d'Agenda 21 locaux seront des territoires pilotes d'enquêtes et d'application d'une démarche qui a vocation ensuite à intéresser toute la Corse.

### ÉTAPE 1 : Inventaire et étude de marché

### ÉTAPE 2 : Diagnostic action (soutien aux filières et plan média)

> Une dimension « inventaire » à adapter avec l'Atlas de la biodiversité (CB), ciblé sur les espèces locales (action 7). Les variétés de certaines espèces cultivées (figuier, olivier...) sont connues.

> La commune est invitée à signer la Convention/Charte du CBNC (commander et utiliser des espèces non invasives).

### Partenaires techniques

**AREFLEC**

**Collectivités locales**  
**Associations locales**  
**Conservatoire littoral**  
**Parc marin**

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>OEC/CBNC :</b> • Enquête AREFLEC • Préparation AO étude de marché	<b>OEC/CBNC :</b> • Enquête AREFLEC <b>ME :</b> • Étude de marché	<b>OEC/CBNC :</b> • Plan média • Mobilisation collectivités <b>ME :</b> • Fiches actions	<b>OEC/CBNC :</b> • Plan média • Mobilisation collectivités <b>ME :</b> • Fiches actions				

Montant total prévisionnel sur 2 ans :

**40 000 €**

Étude de marché (2012) : **10 000 €**

### Partenaires financiers

**OEC / CBNC (auto-financement ingénierie)**

**DREAL de Corse : 10 000 € (étude de marché)**

**Collectivités locales (accompagnement Charte)**

## Itinéraire photographique du paysage de Bonifacio et valorisation

Action portée et présentée par l'OEC/Observatoire du Développement durable.

**Objectif :** Suivi de l'évolution des paysages du quotidien, due aux activités humaines, touristiques et urbanistiques

**Déroulement :** Il est prévu 2 missions photographiques. Une en été (juin à août), une en hiver (novembre- décembre).

Après le premier comité de pilotage, 2 réunions avant la fin de l'été permettront de choisir les cadrages retenus. La seconde mission de prises de vues sera en fait une mission de re-photographie des images prises en été afin de traduire à la fois les changements en terme de couverture paysagère mais aussi les changements liés à l'activité humaine...

La mission photographique sera reproduite tous les 3 ans.

**Valorisations à envisager :** Importance dès le départ, dès que le choix des clichés est fait et après la seconde mission, de documenter les cadrages retenus en partageant les connaissances et les points de vue (animation ouverte aux habitants) qui permet aussi une meilleure appropriation de l'outil. Des photos anciennes pourront également être recherchées.

À organiser par la commune et par l'ODD dans une seconde phase : sensibilisation des scolaires, expositions, réunions d'échanges avec le public, publication, etc., en valorisant les travaux déjà réalisés sur la commune sur les espaces publics en projet. Cela pourra aussi être utilisé comme outil de sensibilisation, d'aide à la décision (développement urbain).

**Partenaires techniques**  
**Photographe professionnel**  
**Mairie de Bonifacio**  
**Communes voisines de l'extrême-sud**  
**Conservatoire du littoral**  
**Office du Tourisme**  
**Association ACQUA**

3 TRIMESTRE 2012 (07-09)	4 TRIMESTRE 2012 (10-12)	1 SEMESTRE 2013	2 SEMESTRE 2013	1 SEMESTRE 2014	2 SEMESTRE 2014	1 SEMESTRE 2015	2 SEMESTRE 2015
<b>OEC/ODD :</b> • Choix des clichés et réalisation du point zéro • 2 réunions	• Choix des clichés et réalisation du point zéro • 2 réunions	<b>Mairie :</b> • Valorisation des clichés				• Campagne de rephotographie	• Campagne de rephotographie

**Taux de Participation OEC : 100%**  
**Prévisionnel 2013 : 5 000 € (valorisation)**  
*Aide technique de l'OEC : Assistance ingénierie accompagnement et sensibilisation*

# Dossier de reconnaissance «Agenda 21»

# 5

# LES ÉTAPES SUIVANTES

- signature **Convention-cadre d'objectifs** entre le Président de l'OEC et la collectivité
- mise en oeuvre de la convention financière en 2012
- initier la **première étape** clé par le porteur (réunion partenaires, cahier des charges et appels d'offres...)
- **soutien** pour l'ingénierie, le portage par les services concernés
- mise en place par la collectivité du **comité de suivi** d'évaluation, d'ajustement et de complément du programme d'actions et de poursuite de la démarche de l'Agenda 21

L'Agenda 21 des 2 collectivités répondra dans cette phase initiales à 5 axes prioritaires pour l'OEC : **énergie, habitat durable, transports, déchets, biodiversité et Culture** pour la Balagne, **Patrimoine** pour Bonifacio.

## Les Agendas 21 labellisés répondent à :

- **cinq finalités essentielles :**
  - **Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère**
  - **Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources**
  - **Épanouissement de tous les êtres humains**
  - **Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations**
  - **Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables,**

**et cinq éléments déterminants** concernant la démarche :

- **une stratégie d'amélioration continue**
- **la participation des acteurs**
- **l'organisation du pilotage**
- **la transversalité des approches**
- **l'évaluation partagée**

*Les cinq finalités du Cadre de référence sont désormais, en vertu de l'article 253 de la Loi portant Engagement National pour l'Environnement, inscrites dans le Code de l'environnement.*

Action		Niveau national (territoires > 75 000 hab)	Niveau déconcentré (territoires < 75 000 hab)
Dépôt des dossiers		Bureau des Territoires (CGDD)	DREAL/DRIEE/DEAL
Instruction et recevabilité		Bureau des Territoires (CGDD)	DREAL/DRIEE/DEAL
Expertise	Organisation	Bureau des Territoires (CGDD)	DREAL/DRIEE/DEAL
	Expert Volontaire	Comité national Agenda 21	Comité régional Agenda 21 ou réseau DREAL/DRIEE/DEAL
	Prestataire mandaté	Prestataire mandaté par le CGDD	
Harmonisation des expertises		Prestataire mandaté par le CGDD (en concertation avec les experts volontaires)	
Avis		Préfet de Région et de Département : avis réglementaire Préfet de Région (DREAL/DRIEE/DEAL) : avis d'opportunité	
Présentation des propositions de reconnaissance		Réunion du Comité National Agenda 21	
Décision de reconnaissance		Délégué Interministériel au Développement durable	
Annonce de la reconnaissance		Ministre en charge du Développement durable	
Propositions et améliorations du dispositif		Comité national Agenda 21	
Valorisation nationale des résultats		CGDD	